



RAPPORT D'ÉTUDE DES ARBRES

**PARC CHARLES DE GAULLE
ET ZONES PÉRIPHÉRIQUES**

HOUILLES

Novembre 2023

H. HABERS
S. GHASSAB

PHYTOCONSEIL

12 & 12 BIS RUE MELINGUE 75019 PARIS

TEL. : 01 53.31.04.75 - FAX. : 01 53.31.04.76

phyto@phytoconseil.fr - www.phytoconseil.fr

RAPPORT D'ÉTUDE DES ARBRES

PARC CHARLES DE GAULLE ET ZONES PÉRIPHÉRIQUES

HOUILLES (78)

Novembre 2023

La présente étude a été réalisée à la demande de la ville de Houilles, gestionnaire du parc Charles de Gaulle, situé allée du 8 mai 1945, à Houilles (78). Cette étude a pour but d'établir un état sanitaire et de sécurité des plantations du site. Elle s'inscrit dans un projet de réaménagement du parc.

SOMMAIRE

1	METHODE.....	3
1.1	Procédures de terrain.....	3
1.2	Validité.....	3
1.3	Résultats de l'étude sujet par sujet.....	4
2	CARACTERISTIQUES GENERALES DU LIEU ETUDIE.....	6
2.1	Caractéristiques du site.....	6
2.2	Plan de localisation des arbres.....	8
2.3	Les espèces présentes.....	9
2.4	Les classes de diamètre - structure d'âge de la population.....	10
3	LES PRINCIPAUX DEFAUTS RENCONTRES.....	11
3.1	Défauts de vigueur.....	11

3.1.1	Systèmes racinaires contraints ou asphyxiés.....	11
3.1.2	Arbres soumis à des attaques parasitaires importantes.....	12
3.1.2.1	Attaques sur branches et tronc.....	12
3.1.3	Arbres soumis à des attaques de ravageurs	15
3.1.3.1	Attaques sur rameaux et feuilles	15
3.1.3.2	Attaques sur branches et tronc.....	17
3.1.4	Arbres soumis à des agressions d'origine humaine	18
3.1.4.1	Section de racines	18
3.2	Défauts de solidité.....	19
3.2.1	Arbres présentant des défauts de conformation.....	19
3.2.1.1	Arbres présentant des fourches à écorce incluse	19
3.2.1.2	Branches étranglées par des liens.....	20
3.2.2	Arbres présentant des plaies ou des cavités.....	21
3.2.2.1	Têtes de chat.....	21
3.2.2.2	Plaies de réduction en tête de charpentières et branches.....	21
3.2.2.3	Plaies de choc ou de frottement sur branches, tronc et collet.....	23
3.2.3	Arbres infectés par des agents lignivores	25
3.2.3.1	Infections sur branches et sur tronc.....	25
3.2.3.2	Infections au collet.....	26
3.2.4	Dégâts racinaires sur revêtements	27
4	TRAVAUX NECESSAIRES SUR ARBRES EN PLACE.....	27
4.1	Définition des travaux de taille de sécurité.....	27
4.1.1	Taille de sélection.....	27
4.1.2	Suppression de branche dangereuse, morte ou colonisée par le gui.....	28
4.2	Abattage et essouchement	29
4.3	Protections lors de travaux	29
4.3.1	Protection totale des arbres	29
4.3.2	Protection des parties aériennes des arbres non clôturés	30
4.3.3	Protection des parties souterraines - système racinaire des arbres non clôturés	32
4.4	Phasage des travaux	33
4.5	Evolution prévisible de la plantation et rénovations à prévoir	34
	CONCLUSION	35

1 METHODE

1.1 PROCEDURES DE TERRAIN

Pour chaque arbre étudié, nous procédons aux opérations suivantes :

- Repérage,
- Relevé des mesures des arbres (hauteur, diamètre, dimensions de la couronne).

Systeme végétatif

- Définition de la vigueur végétative à partir de l'observation de l'allongement annuel,
- Recherche de parasites ou de symptômes de leur présence, et identification.

Systeme de soutien

- Examen détaillé de l'arbre à partir du sol (test au maillet, exploration des cavités...)
- Recherche systématique des lésions ayant permis l'entrée des champignons lignivores sur le tronc, les branches, le collet et la partie superficielle du système racinaire.
- Identification des agents présents d'après les symptômes et les sporophores observés.

Test au résistographe à partir du sol des arbres présentant des lésions signalant une possibilité de dégradation interne.

1.2 VALIDITE

Nos études sont réalisées avec soin et rigueur. Elles doivent fournir une photographie de l'état du peuplement, à un moment donné et en fonction de l'état des connaissances à la date de la réalisation. Tant pour des raisons d'évolution des arbres qu'à cause de l'amélioration des connaissances, une durée de 3 ans représente le maximum de validité raisonnable pour les arbres étudiés. Pour cette raison, une visite annuelle par du personnel averti est recommandée, une réinspection tous les 3 ans par du personnel spécialisé est nécessaire.

Les événements ayant un impact négatif sur l'arbre mais qui ne sont pas visibles et qui ne nous ont pas été communiqués lors de l'étude (section de racines par exemple) ne peuvent pas être pris en compte dans l'étude. Dans ce cas, les observations sur les arbres concernés et leur espérance de maintien peuvent être faussées. Il en est de même avec les événements futurs non prévisibles (aléas climatiques, actions anthropiques, rupture estivale, etc.) et les **travaux réalisés au pied des arbres dans le cadre du projet d'aménagement.**

1.3 RESULTATS DE L'ETUDE SUJET PAR SUJET

Les résultats de l'étude pied à pied figurent dans les fiches présentes en annexe, ces fiches fournissent :

- La **numérotation**, en incluant les vides dans les alignements afin de mieux rendre compte de l'aspect actuel et des possibilités de rénovation. La numérotation est reportée sur un fond de plan afin de localiser les arbres. Le fond de plan figure dans le corps du rapport et en annexe

- L'**identification** en genre, espèce et variété

- La **mesure du diamètre** (en cm) à 1,30 m de hauteur avec une incertitude de 5 cm

- La **mesure de la hauteur totale** (en m)

- La **mesure de la longueur de la couronne** (en m) (son développement dans le sens est-ouest)

- La **mesure de la largeur de couronne** (en m) (son développement dans le sens nord-sud)

- La **distance au pied de l'arbre en-deçà de laquelle il est déconseillé de réaliser des excavations** dans le cadre des travaux d'aménagement (en m)

- La **caractérisation du risque**, la note de risque permet de prendre en compte l'exposition du site sur lequel se développent les arbres :

Peu fréquenté..... **1**

Fréquenté..... **2**

Très fréquenté..... **3**

- La **solidité du tronc, des branches et du collet**, avec des notes allant de 1 à 4 :

État satisfaisant **1**

Lésions sans gravité **2**

Lésions pouvant s'aggraver **3**

Lésions graves **4**

- L'**état de la vigueur** est noté de 1 à 4 :

Vigueur satisfaisante **1**

Vigueur moyenne **2**

Sujet dépérissant **3**

Sujet mort **4**

- La **présence de bois mort** est signalée par un "1" dans la case de bois mort (la case vide signifie l'absence de bois mort)

- Le **potentiel d'évolution** : cette note permet de juger de l'intérêt paysager du sujet, en prenant en compte ses défauts mécaniques ou sanitaires, mais aussi la conformation générale de l'arbre. Cette note synthétique permet de juger des possibilités d'évolution de l'arbre à long terme, et est particulièrement intéressante dans le cadre d'un programme de rénovation

Port typique de l'espèce, sujet entier **1**

Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé **2**

Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé **3**

Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé **4**

- Dans la case "**Commentaires**" figurent les différentes explications concernant les notes données sur l'état de solidité : tronc, branches, collet, et sur la vigueur et les résultats éventuels de sondages effectués au résistographe.

- Le résistographe : cet appareil mesure la résistance à la pénétration d'une mèche sur 30 cm de profondeur, et permet de ce fait de déceler la présence d'une cavité ou d'une dégradation du bois à cœur. Il présente l'avantage de retracer les résultats du forage sur un graphique. Les courbes les plus représentatives de défauts internes décelés, issues de ces sondages, figurent dans le rapport.

Ces sondages sont signalés par une croix dans la case titrée «**S**».

Les arbres pour lesquels une visite en hauteur par un grimpeur est conseillée pour vérifier des défauts du haut du tronc et du houppier sont signalés par une croix dans la case «**V**».

- L'**espérance de maintien** : une attention particulière est portée à la notion d'espérance de maintien. Cette durée, exprimée en années, estime la période durant laquelle un arbre peut être laissé en place dans des conditions de sécurité et d'esthétique acceptables. **Ce n'est donc pas une donnée strictement mathématique**, mais elle permet d'intégrer l'état de l'arbre, la fréquentation du site et le type de plantation. Ceci permet de réaliser la simulation de l'évolution probable de la plantation à partir de l'évolution de chacun des sujets.

Le chiffre donne donc l'estimation de l'espérance de maintien en années ("0" si un abattage rapide est souhaitable, ou "3", "5" ou "10" ans) ; lorsque l'espérance de maintien est supérieure à 10 ans, et non limitée dans le temps, il est noté « **ND** » pour « non déterminable ».

- Le **pronostic et les éventuelles interventions à prévoir**. Si nécessaire, **une urgence d'intervention** est notée "oui" dans la case correspondante.

Certains arbres sont recouverts par le lierre, poussent dans un massif arbustif, ou sont recouverts d'une protection, rendant nulle la visibilité des charpentières, du tronc ou du collet. Les notes et les explications sur certaines parties de ces arbres peuvent donc être incomplètes.



Erable n°13 : collet, tronc et charpentières couverts de lierre, visibilité quasiment nulle



Tulipier n°26 : pousse dans un massif arbustif, visibilité du collet très limitée



Tilleul n°43 : protection en mousse sur le tronc, observation du tronc impossible



Tilleuls de la crèche des Choupiçons : canisses autour des troncs, observation impossible des collets et des troncs

2 CARACTERISTIQUES GENERALES DU LIEU ETUDIE

2.1 CARACTERISTIQUES DU SITE

Le parc Charles de Gaulle est situé au centre de la ville de Houilles, à proximité de la gare de RER A Houilles Carrières-sur-Seine, et de la mairie de Houilles. Ce parc est très fréquenté par les habitants de la ville. On y trouve un kiosque / studio de répétition, une crèche, des écoles, une zone réservée au sport, des locaux hébergeant des clubs, un monument aux morts, etc.

L'étude étant réalisée dans le cadre d'un projet de réaménagement du parc, les arbres des zones avoisinantes font également partie du périmètre d'étude. On y trouve notamment :

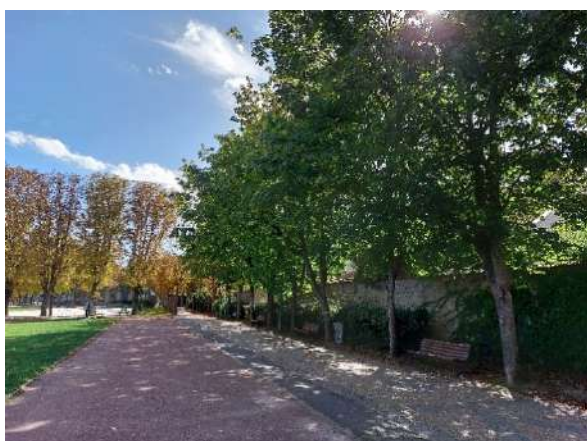
- Une partie de la rue de la Marne
- Le parking Durantin (une partie des arbres n'a pas pu être étudiée car située dans une zone en travaux)
- L'école maternelle Jean Piaget
- La rue Félix Toussaint
- L'allée Albert Laporte
- L'espace vert devant la mairie de Houilles
- Le parking des services municipaux
- Les écoles Jules Guesde et Félix Toussaint
- La crèche des Choupiçons
- L'ancienne crèche municipale
- Une petite partie de la rue de Verdun.



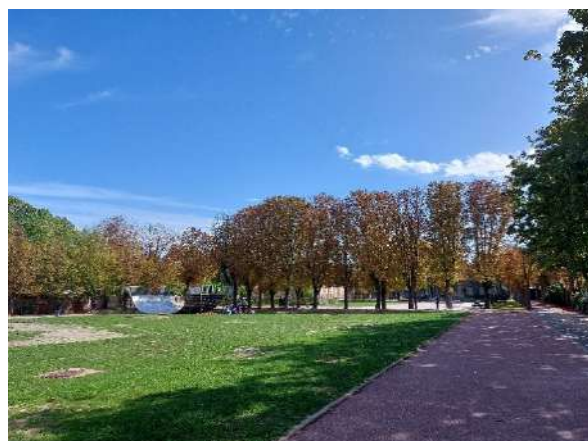
Square situé dans la partie est du Parc Charles De Gaulle



Arbres situés dans l'ancienne crèche municipale



Alignements d'érables dans la partie nord ouest du Parc Charles De Gaulle



Double alignement de marronniers au centre du Parc Charles De Gaulle

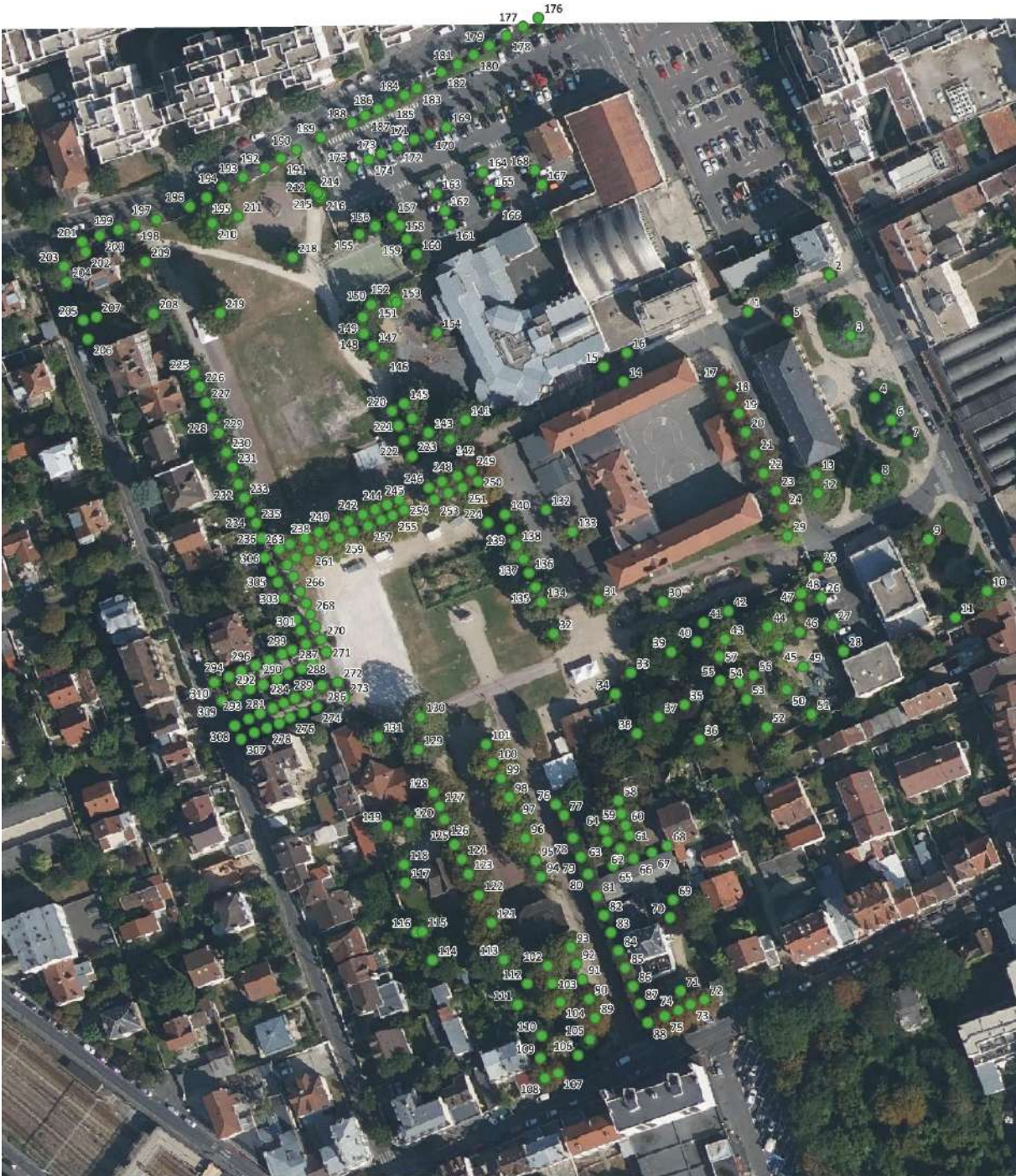


Double alignement de marronniers drastiquement réduits sur la bordure ouest du Parc Charles De Gaulle



Alignements de marronniers drastiquement réduits dans la partie ouest du Parc Charles De Gaulle, au niveau de l'entrée rue de Verdun

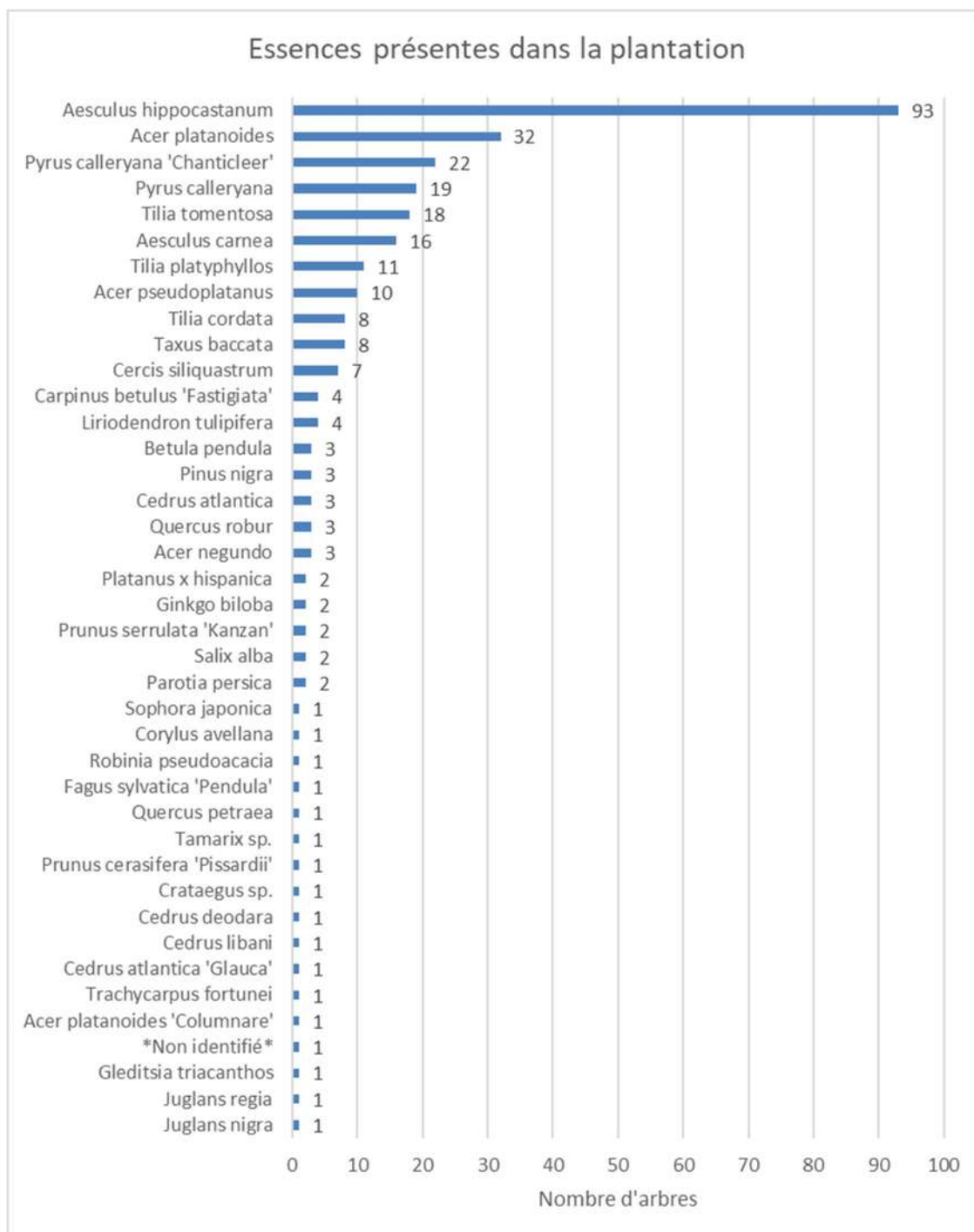
2.2 PLAN DE LOCALISATION DES ARBRES



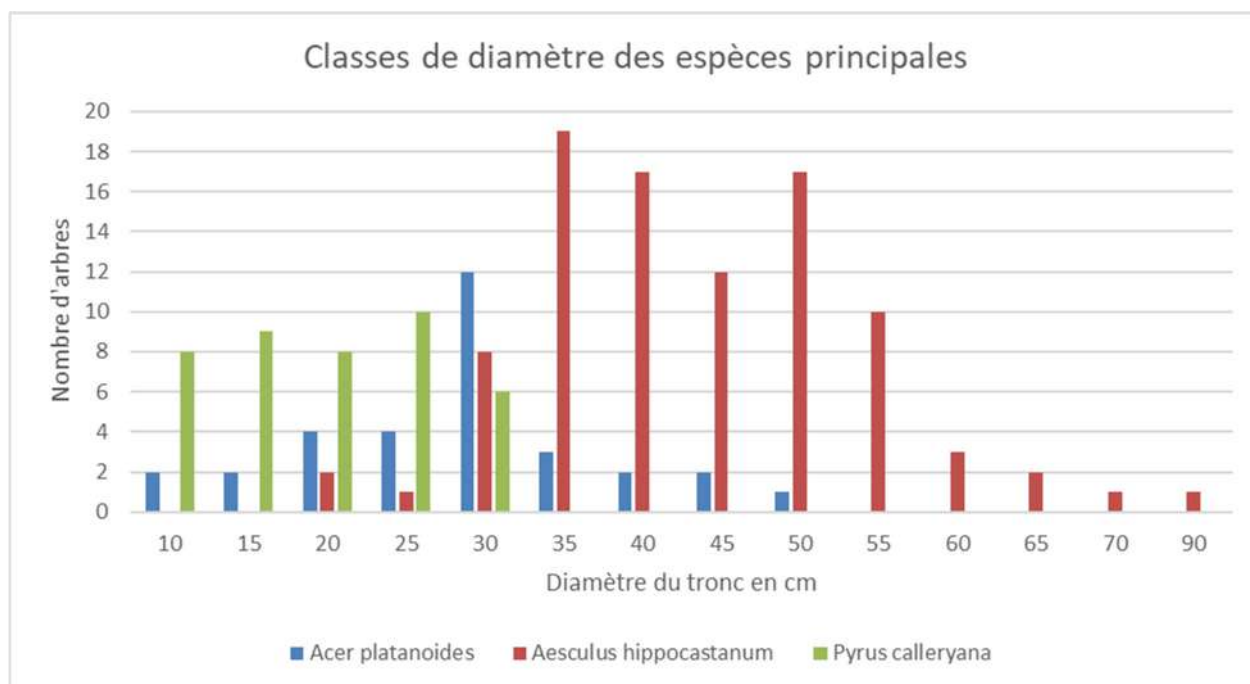
PHYTOCONSEIL
Novembre 2023

2.3 LES ESPECES PRESENTES

Le patrimoine arboré du Parc Charles De Gaulle et des zones périphériques se compose de 294 sujets, répartis en 26 genres et 36 espèces. Les marronniers d'Inde (*Aesculus hippocastanum*) et les érables planes (*Acer platanoides*) sont les essences majoritaires et représentent respectivement 32% et 11% des arbres de la plantation. Les conifères représentent uniquement 7% du patrimoine arboré.



2.4 LES CLASSES DE DIAMETRE - STRUCTURE D'AGE DE LA POPULATION



Ce graphique montre que les marronniers (*Aesculus hippocastanum*) constituent l'essence majoritaire aux diamètres les plus grands, avec une majorité entre 30 et 55 cm de diamètre et très peu de jeunes spécimens. Les marronniers font partie des arbres les plus anciens du site.

Les poiriers (*Pyrus calleryana*) présentent les plus petits diamètres, tous en dessous de 35 cm. A l'exception d'un beau sujet au sud du Parc, les poiriers sont tous situés sur le parking Durantin et la rue de Marne. Ils ont fait l'objet d'une campagne de plantation plus récente que celle des arbres du parc.

Les érables planes (*Acer platanoides*) ont des diamètres compris entre 10 et 50 cm, avec une majorité à 30 cm. Leur plantation a été renouvelée dans le temps.

3 LES PRINCIPAUX DEFAUTS RENCONTRES

3.1 DEFAUTS DE VIGUEUR

3.1.1 Systèmes racinaires contraints ou asphyxiés

De nombreux arbres présentent une vigueur moyenne dans le parc et ses environs. Ces problèmes de vigueur ont plusieurs origines, parfois combinées :

- L'imperméabilisation de la surface des fosses de plantation (sol souple / mélange résine - gravillons recouvrant la fosse et dont les interstices sont bouchées par les poussières) → certains arbres des écoles et poiriers de la rue de la Marne
- Le tassement du sol par piétinement → arbres du parc situés sur une zone de circulation
- Des fosses trop petites → poiriers de la rue de la Marne
- La sécheresse des étés due au changement climatique.

Ces stress rendent également les arbres plus sensibles aux pathogènes.

Compaction du sol

Les passages réguliers des piétons dans les cuvettes occasionnent la compaction de la terre provoquant la formation du système racinaire en surface.

La compaction du sol de plantation ne permet plus le drainage de l'eau de pluie, entraînant une stagnation de l'eau et provoquant une asphyxie du système racinaire.

Imperméabilité du sol

L'imperméabilité du sol empêche les échanges entre l'environnement et les racines.



Tilleul n°32 : perte de vigueur en raison du tassement du sol par piétinement



Tilleul n°133 : perte de vigueur en raison de l'imperméabilité de la surface de la fosse



Poiriers n°178 et 186 : perte de vigueur, certainement en raison des petites dimensions de la fosse et de l'imperméabilisation de sa surface par le mélange gravillons / résine

3.1.2 Arbres soumis à des attaques parasitaires importantes

3.1.2.1 Attaques sur branches et tronc

Maladie de la Suie sur érable sycomore

Quelques érables sycomores (*Acer pseudoplatanus*) portent de nombreuses branches mortes et ont une vigueur moyenne, voire mauvaise comme l'érable n°54. Il est possible que ces dépérissements soient dus à la maladie de la suie. Cependant, nous n'avons pas observé tous les symptômes de la maladie, souvent plus visibles au printemps.

La maladie de la suie, liée à l'infection de l'arbre par le champignon *Cryptostroma corticale*, entraîne un dépérissement parfois brutal de l'arbre. Elle se développe tout particulièrement lors des étés chauds et est responsable de nombreux dépérissements d'érables ces dernières années. Elle concerne essentiellement les érables sycomores (*Acer pseudoplatanus*).

Le champignon Ascomycète responsable de la maladie pénètre dans les tissus ligneux à la faveur d'une ouverture naturelle ou accidentelle (plaie de taille ou plaie d'arrachement).



Erable n°54 : arbre très dépérisant, suspicion d'une infection par la maladie de la suie

Le mycélium se développe et progresse dans le bois. Puis il gagne l'écorce qu'il pousse vers l'extérieur et finit par faire craquer. Enfin se forment les spores noires qui présentent l'aspect d'une poudre semblable à de la suie.

Ces spores étant pathogènes lors d'inhalations répétées, il est vivement recommandé d'utiliser des masques à poussière lors de l'abattage et du débitage. Il est conseillé de réaliser les abattages par temps humide pour limiter la propagation des spores. Les érables abattus doivent être brûlés, si possible sur place, ou évacués en décharge spécialisée dans des camions bâchés.

L'apparition de spores noires au printemps doit être surveillée et l'évolution de la vigueur des érables doit être suivie.

Pseudomonas syringae

Des symptômes de la maladie du chancre bactérien ont été observés sur de nombreux marronniers du site, en particulier les marronniers de l'allée Albert Laporte et le marronnier n°207 dont la vigueur est mauvaise. Cette maladie provoque un débourrement ralenti puis bloqué des bourgeons, suivi d'un dessèchement des feuilles et de l'écorce ou des fleurs. L'infection entraîne alors un retard ou un arrêt de la croissance. Des nécroses chancreuses se forment sur le tronc d'où s'écoule un exsudat brunâtre, parfois accompagnées de longues fentes verticales et/ou un décollement d'écorce.

La maladie du chancre bactérien du marronnier est un complexe de bactéries dominé par *Pseudomonas syringae* qui semble infecter préférentiellement les plantes affaiblies par un stress hydrique ou plantées dans de mauvaises conditions (système racinaire contraint ou asphyxié). De nombreux marronniers ont été décimés par ce chancre bactérien en Angleterre, Belgique, Pays-Bas et France.

L'évolution de la vigueur des marronniers pour lesquels nous suspectons une infection doit être suivie.



*Marronniers n°18 et 21 : fissurations et décollements d'écorce, exsudats brunâtres sur troncs, suspicion d'infection par *Pseudomonas syringae**



Marronnier n°207 : exsudats brunâtres sur branches, importante perte de vigueur, suspicion d'infection par Pseudomonas syringae

Maladie du bois mouillé (Wetwood)

Nous avons constaté sur quelques marronniers un écoulement de couleur marron clair qui descend sur l'écorce (Slime flux) depuis une plaie. Il s'agit de la maladie du bois mouillé (Wetwood).

Cette maladie se trouve préférentiellement sur des végétaux se développant dans des conditions difficiles. Le 'bois mouillé' est associé à de **nombreuses bactéries** qui produisent une grande quantité de gaz (mélange de méthane, d'azote, de dioxyde de carbone et d'hydrogène) à odeur désagréable.

Les écoulements sur l'écorce ou 'slime flux' forment des croûtes grises-claires quand ils s'assèchent. Ils peuvent empêcher ou retarder la cicatrisation des blessures. Ce suintement est stoppé lorsque la température est trop basse car l'activité microbienne est nulle.



Marronnier n°259 : écoulement bactérien sur tronc, suspicion de maladie du bois mouillé

3.1.3 Arbres soumis à des attaques de ravageurs

3.1.3.1 Attaques sur rameaux et feuilles

La mineuse du marronnier

Comme tous les marronniers d'Inde d'Île-de-France, les marronniers du parc Charles de Gaulle sont atteints par la mineuse du marronnier (*Cameraria ohridella*).

Ce papillon de 3 à 4 mm de long originaire des Balkans est présent en Île-de-France où les premiers dégâts importants ont été repérés en 2001. La chenille se nourrit des parenchymes foliaires où elle creuse des mines. Son développement comprend cinq stades et il peut y avoir 2 à 4 générations par an. L'insecte hiverne à l'état de chrysalide dans les feuilles tombées au sol, ce qui explique la gravité des attaques dans les zones où les feuilles ne sont pas ramassées. Les attaques observées sont importantes et spectaculaires et se répètent chaque année depuis 2001. L'hôte principal est *Aesculus hippocastanum* ; les autres marronniers (*Aesculus x carnea*, *A. briotij*, *A. flava*, *A. indica*...) sont peu attaqués.



Mines sur les folioles



Mineuse (chenille) mise à jour en détruisant la mine



Mineuse adulte (papillon)

La conjonction de plusieurs facteurs défavorables depuis 2003 a montré la fragilité du marronnier en milieu urbain. Certaines années, des attaques importantes du champignon *Guignardia* en début de saison, puis de *Cameraria* à partir de juin sont susceptibles d'affaiblir les arbres. Le ramassage des feuilles réalisé en hiver retarde l'infestation par *Cameraria* en

réduisant le nombre d'adultes issus de la génération hivernante. Il est déconseillé de se servir des feuilles en compostage. Une forte attaque de mineuse peut entraîner une chute prématurée des feuilles en milieu de saison, puis la reformation de feuilles par l'arbre, qui puise alors dans ses réserves. Malgré cela, depuis son apparition, la présence de la mineuse ne semble pas avoir atteint la vigueur des marronniers sur le moyen terme. La mise en place de pièges à phéromones diminue également l'infestation mais nécessite un renouvellement fréquent des pièges. Ces interventions n'enrayent pas définitivement l'infestation, elles doivent être renouvelées tous les ans.

Chenille processionnaire du pin (*Thaumetopoea pityocampa*)

Le pin n°115 porte une collerette d'éco-piège mal positionnée contre la chenille processionnaire du pin. Un nid, localisé à hauteur d'homme, est observé sur le pin n°218. Cette chenille aux poils urticants se nourrit des aiguilles de pin durant l'automne et l'hiver. Elle peut également s'alimenter, le cas échéant, des aiguilles d'autres conifères tels que les cèdres.

La chenille processionnaire du pin tisse des nids soyeux aux extrémités des branches (cocons blancs). Elles réalisent leurs mues à l'intérieur de ceux-ci, les abandonnant entre chaque stade larvaire. Entre décembre et avril, en fonction des régions, les chenilles réalisent une procession en descendant le long du tronc pour s'enterrer dans le sol et réaliser leur nymphose.



Pin n°115 : collerette d'éco-piège mal positionnée autour du tronc : bord supérieur de la collerette contre le tronc, collerette remplie de déchets et sangle trop serrée



Pin n°218 : nid de processionnaire du pin à hauteur d'homme

Deux grandes stratégies de lutttes peuvent être mises en place :

Retrait des nids : Dès la détection des nids il est possible d'agir en coupant les branches qui les portent et en les détruisant. **Cette opération nécessite impérativement le port d'une combinaison de protection complète, les poils étant très urticants et au contact, et en inhalation et susceptibles de provoquer le cas échéant des chocs allergiques violents.** Cette opération est réalisée lors de faibles infestations.

Piégeage par « éco piège » : Lutte mise en place dans le parc, le piégeage des chenilles processionnaires du pin est une méthode complémentaire à l'échenillage mécanique. Il consiste à placer autour du tronc une collerette pour capturer les chenilles lorsqu'elles descendent en procession pour s'enterrer, entre décembre et avril. Elles sont alors stoppées dans la collerette et descendent dans un tube qui mène dans un sac rempli de terre. Pensant être arrivées au sol, elles s'enterrent pour effectuer leur nymphose. Une fois les processions terminées, les sacs doivent être détruits.

Précautions particulières : Lors de la pose des pièges, il convient de vérifier que la collerette soit bien appuyée contre le tronc afin de recueillir les chenilles. La collerette doit être régulièrement nettoyée afin de retirer d'éventuels débris végétaux gênant la descente des chenilles dans le tube.

Les sacs doivent impérativement être retirés et détruits chaque année.



Chenilles processionnaires tournant dans la collerette, bloquées par des débris végétaux (arbre hors étude)

3.1.3.2 Attaques sur branches et tronc

Zeuzère du poirier (*Zeuzera pyrina*)

D'anciennes galeries ascendantes sont observées sur les troncs des poiriers n°189 et 192. Il s'agit de galeries de la zeuzère du poirier (*Zeuzera pyrina*).

La zeuzère du poirier est un papillon duveteux, blanc tacheté de noir, qui vole de juin à mi-août. Sa larve, jaune ponctuée de points noirs, mesure 40 à 60 mm de long au terme de son développement qu'elle passe dans les troncs des poiriers et des pommiers. Les galeries, lorsqu'elles sont nombreuses, peuvent mener à la casse des arbres les plus jeunes.

Dès détection des galeries, il est possible de tuer la larve en enfonçant une tige de cuivre ou un fil de fer souple à l'intérieur de la galerie.



Galerie de zeuzère sur le poirier (Pyrus calleryana 'Chanticleer') n°192

3.1.4 Arbres soumis à des agressions d'origine humaine

3.1.4.1 Section de racines

Des travaux récents semblent avoir été réalisés dans les écoles Jules Guesde et Félix Toussaint, notamment sur la clôture longeant la cour de récréation du côté du parc Charles de Gaulle. Il est probable que les racines des marronniers n°249 et 250, localisés contre la clôture, aient été sectionnées, entraînant un bouleversement de la structure racinaire. Ces sujets présentent une vigueur moyenne à mauvaise.



Marronnier n°249 : contre la clôture récente de l'école, suspicion de racines sectionnées



Les marronniers n°249 et 250 (flèches rouges) font partie des arbres les moins vigoureux du double alignement

3.2 DEFAUTS DE SOLIDITE

Selon les normes usuellement pratiquées, on estime que la rupture devient probable lorsque l'angle d'ouverture de la zone dégradée est supérieur à 120° ou lorsque plus de 70% du diamètre (soit environ plus de 50% de la surface de la zone concernée) est dégradé. Ces mesures sont faites par sondage au résistographe lorsqu'il y a un doute.

3.2.1 Arbres présentant des défauts de conformation

3.2.1.1 Arbres présentant des fourches à écorce incluse

Quelques arbres ont développé lors de leur croissance des fourches selon un angle fermé en "V". Lors de leur développement, les branches s'étirent en longueur, mais gagnent également en diamètre, jusqu'à ce que les brins de la fourche se touchent à leur base et se gênent mutuellement dans leur développement latéral. A terme, la pression exercée au niveau de la fourche peut devenir importante et entraîner la rupture d'un des brins.

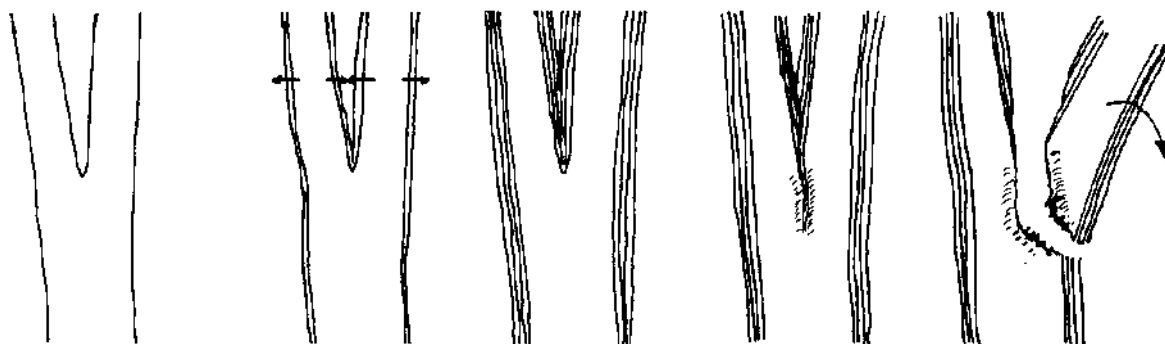


Schéma de développement et de rupture d'une fourche à angle fermé

A ce jour, les fourches à écorce incluse ne présentent pas de risque de rupture, mais leur évolution doit être suivie attentivement.



Tilleul n°130 : fourche à écorce incluse entre charpentières

Tilleul n°145 : fourches à écorce incluse entre charpentières



3.2.1.2 Branches étranglées par des liens

Le parc Charles de Gaulle étant le lieu de manifestations, plusieurs arbres présentent des cordes accrochées à leurs branches. Certaines cordes sont présentes depuis longtemps, et les branches sont étranglées. Cet oubli entraîne d'une part un problème de vigueur en gênant la circulation de la sève, et d'autre part une fragilisation mécanique de la branche.

Lorsque les cordes ne sont pas totalement englobées par la branche, nous préconisons de les sectionner, et si possible de les retirer rapidement.



Lien sur l'érable plane (Acer platanoides) n°97 – sur la photographie de droite, on observe une plaie de suppression de branche, entourée d'un lien : la branche retirée était certainement morte, étranglée par le lien, la sève ne circulait plus dans la branche



Lien sur l'érable sycomore (Acer pseudoplatanus) n°113

3.2.2 Arbres présentant des plaies ou des cavités

3.2.2.1 Têtes de chat

Pendant des années, les marronniers en alignement du parc Charles de Gaulle, ainsi que les tilleuls de la crèche des Choupiissons, ont été régulièrement taillés au même endroit afin de maintenir les arbres dans un gabarit souhaité. Ces tailles régulières ont provoqué la formation de bourrelets fusionnant entre eux jusqu'à former une excroissance ligneuse (têtes de chat).

Les suppléants ayant poussé sur les têtes de chat ont été sélectionnés, puis la forme sur tête de chat a été abandonnée. En général, les suppléants sont correctement ancrés, bien que certaines têtes de chat présentent de petites cavités dues à la dégradation des plaies de suppression de suppléants. Chez les marronniers en alignement à l'ouest du parc, les suppléants ont été drastiquement réduits.



Anciennes têtes de chat maintenant menées en port semi-libre dans la cour de la crèche des Choupiissons



Marronnier n°272 : anciennement mené sur têtes de chat (cercles rouges), puis branches drastiquement réduites – arbre fortement affaibli

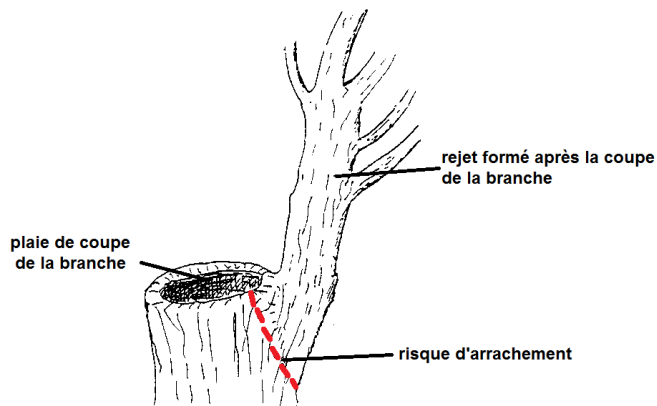
3.2.2.2 Plaies de réduction en tête de charpentières et branches

Comme évoqué précédemment, plusieurs arbres ont été menés sur têtes de chat durant des années. Puis les suppléants ont été sélectionnés et réduits. Chez certains arbres, les suppléants ont subi plusieurs réductions successives.

Les plaies de réduction les plus larges ont évolué, actuellement des têtes de charpentières et de branches sont creuses ou dégradées.

Chez la majeure partie des marronniers en alignement et chez les tilleuls de la crèche des Choupiissons, les suppléants (rejets) qui se sont développés à partir de ces coupes, ou les branches existantes situées en dessous de la zone de coupe, sont devenus les branches

maîtresses que l'on observe actuellement. En revanche, chez les marronniers en alignement dans la partie ouest du site, notamment du côté de la rue de Verdun, les suppléants sont encore régulièrement réduits. Les houppiers sont dénaturés et les arbres affaiblis, certains sont attaqués par des pathogènes.



Évolution type d'un écimage ou d'une plaie de réduction sévère

Parfois, les suppléants qui se sont développés après la réduction sont ancrés sur du bois dégradé ou en bordure d'une zone creuse. Néanmoins, nous n'avons pas décelé de risque de rupture de branche insérée au niveau d'une plaie de réduction. Mais l'évolution des cavités devra être attentivement suivie.



*Suppléants développés en tête de branches réduites sur tilleul (Tilia tomentosa)
n°113 – ancien niveau de réduction en rouge*



*Charpentières réduites sur des diamètres importants sur le marronnier (Aesculus hippocastanum)
n°264*



Erable n°78 : charpentièrre centrale anciennement r duite et creuse en t te



Marronnier n°289 : branche ins r e au niveau d'une plaie de r duction d grad e, rupture de l'ancrage de la branche (cercle rouge)

3.2.2.3 Plaies de choc ou de frottement sur branches, tronc et collet

De nombreux arbres pr sentent des plaies provoqu es par des chocs ou des frottements d'origines diverses :

- Les arbres des aires de jeux   l'est du parc pr sentent des plaies provoqu es par les enfants qui grimpent aux arbres et prennent appui de fa on r p t e sur les troncs et les branches
- Les arbres au niveau de la zone de sport   l'ouest du parc, des cordes reli es   des sacs de frappe et d'autres  quipements sportifs sont accroch es aux arbres et provoquent d'importantes plaies
- Quelques arbres   proximit  d'all es pr sentent des plaies provoqu es par des chocs de v hicules.
- Les marronniers en alignement derri re le monument aux morts pr sentent de larges plaies au collet, toutes orient es du m me c t . Ces plaies occupent pour beaucoup 40% de la circonf rence du collet.

Ces plaies sont des portes d'entr e aux pathog nes.

Dans le cas des arbres au niveau des  quipements sportifs, il existe  galement des risques de rupture des branches ou du collet en raison du frottement des cordes. L'installation des  quipements sportifs doit imp rativement  tre revue.

On observe d'importantes pertes de vigueur sur les arbres des aires de jeux, car les plaies occupent une part importante de la circonf rence des troncs et des branches, entravant la circulation de la s ve.



Plaies de frottements sur l'if (Taxus baccata) n°38, provoquées par les enfants qui montent aux arbres



Plaies de frottements sur l'if (Taxus baccata) n°42



Branche basse blessée par des câbles soutenant un sac de frappe sur le chêne (Quercus robur) n°118



Bas de tronc blessé par les frottements d'une corde sur le pin (Pinus nigra) n°119



Plaies au collet des marronniers derrière le monument aux morts

3.2.3 Arbres infectés par des agents lignivores

3.2.3.1 Infections sur branches et sur tronc

- *Fomes fomentarius* sur cerisier du Japon

Des sporophores du champignon *Fomes fomentarius* (Amadouvier) sont observés sur des organes morts du cerisier du Japon n°47, au niveau des aires de jeux à l'est du parc. Ce champignon provoque une pourriture de type blanche fibreuse.

La décomposition du bois par l'amadouvier est réputée rapide. L'arbre subit au préalable d'importantes fissurations internes en 'étoile' et des décollements de cernes. Les ruptures d'axes infectés sont généralement franches et brutales.



Sporophore du champignon amadouvier (Fomes fomentarius) sur une branche du cerisier (Prunus serrulata 'Kanzan') n°47

Les branches infectées doivent être supprimées en urgence.

- *Phellinus tuberculosus* (*P. pomaceus*) sur prunier

Le prunier myrobolan n°55 est colonisé par le champignon *Phellinus tuberculosus*, anciennement *Phellinus pomaceus* (Phellin des arbres fruitiers). Ce champignon dégrade les parties de soutien de l'arbre sous forme de pourriture blanche, et induit leur dépérissement en détruisant les tissus conducteurs de sève. Nous préconisons l'abattage de cet arbre.



Sporophores du champignon Phellin des fruitiers (Phellinus tuberculosus) sur une charpentière du prunier (Prunus cerasifera 'Pissardii') n°55

3.2.3.2 Infections au collet

- *Ganoderma* sp. sur arbre de Judée et poirier

Des sporophores d'un champignon du genre *Ganoderma* ont été observés au collet de la souche de l'arbre de Judée n°116 et au collet du poirier n°193. Ce polypore a une action lignivore très importante.

L'arbre de Judée est constitué d'un rejet de souche, la partie infectée est éloignée de la base du rejet. Le poirier n°193 est dépérissant, nous préconisons son abattage.



Ganoderme (Ganoderma sp.) au collet du poirier (Pyrus calleryana) n°193

- *Daedaleopsis confragosa* sur if

L'if n°42 présente au collet un sporophore du champignon *Daedaleopsis confragosa* (tramète rougissante). Ce champignon est souvent un saprophyte mais peut être pathogène de faiblesse, ce qui est le cas ici. Il développe une pourriture blanche active. La vigueur de l'if est moyenne. Son espérance de maintien est évaluée à 10 ans.



Sporophore du champignon Daedaleopsis confragosa au collet de l'if (Taxus baccata) n°42



Zoom sur la face inférieure du sporophore de Daedaleopsis confragosa

3.2.4 Dégâts racinaires sur revêtements

Les racines de nombreux arbres du parc et de ses environs, notamment les arbres de l'aire de jeux, du parking Durantin et les marronniers le long des abris dans la partie ouest du parc provoquent des dégâts sur les bordures des cuvettes et/ou les revêtements. Dans l'éventualité d'une rénovation de ce revêtement, de nombreuses racines d'arbres seront sectionnées ou blessées, créant ainsi des portes d'entrée aux pathogènes. Les risques de basculement seront importants.

Il faudra alors travailler délicatement au pied de ces arbres.



Dégâts racinaires sur les bordures et revêtements causés par les arbres n°163, 173 et 305



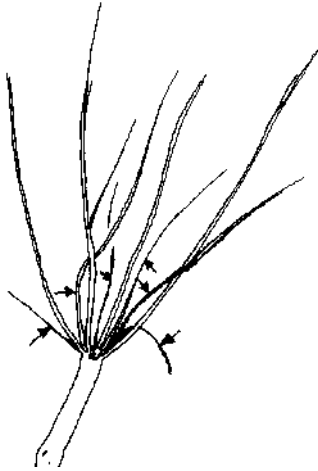
4 TRAVAUX NECESSAIRES SUR ARBRES EN PLACE

4.1 DEFINITION DES TRAVAUX DE TAILLE DE SECURITE

4.1.1 Taille de sélection

Cette intervention concerne l'érable negundo n°29, anciennement réduit et au houppier dense.

- **Taille de sélection de suppléants en tête de branches réduites**, par suppression des suppléants surnuméraires, mal formés, frottant un autre suppléant, dépérissant.

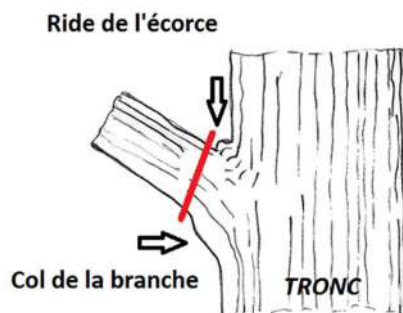


Sur branche réduite : suppléants à supprimer (suppléant surnuméraire, mal formé, frottant un autre suppléant, dépérissant)

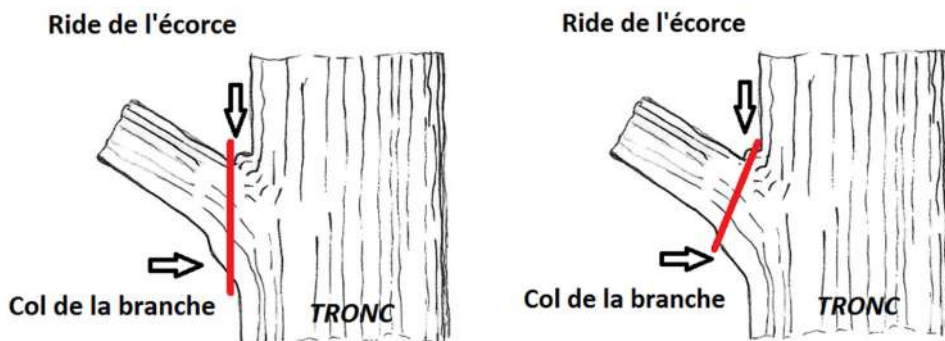
4.1.2 Suppression de branche dangereuse, morte ou colonisée par le gui

L'intervention consiste à retirer les branches mortes, dépérissantes, cassées ou mal positionnées.

Bonne coupe



Les coupes seront réalisées dans un plan incliné, en respectant la ride et le col de la branche.



Coupes à ne pas réaliser

Le col de la branche est sectionné, le recouvrement de la plaie, dans la partie basse, sera difficile.

La ride de la branche est sectionnée, le recouvrement de la plaie, dans la partie haute, sera difficile.

Toute intervention de taille doit s'accompagner de la recherche et de la suppression systématiques des branches mortes ou dépérissantes ainsi que des branches dangereuses.

4.2 ABATTAGE ET ESSOUCHEMENT

Les arbres jugés dangereux doivent être abattus par souci de sécurité.

Les **arbres de petites dimensions** pourront le plus souvent être abattus directement, sans démontage préalable. Les **arbres de grandes dimensions** devront être démontés de façon à ne pas causer de dommage aux arbres voisins, aux revêtements de sols, au mobilier urbain, aux bâtiments à proximité et pour limiter tout risque d'accident.

Les **souches des arbres sur pelouse et stabilisé** pourront être rognées à la rogneuse à une profondeur de -38 cm. Pour les **arbres sur stabilisé**, le trou laissé après le rognage sera comblé par du sable compacté. Un regarnissage régulier sera probablement nécessaire lorsque la souche va se dégrader.

4.3 PROTECTIONS LORS DE TRAVAUX

4.3.1 Protection totale des arbres

Les travaux réalisés dans le cadre du projet d'aménagement devront respecter les arbres tant dans leurs parties aériennes (tronc, branches) que dans leur partie souterraine (racines) mais aussi éviter tout tassement excessif du sol nuisible à son aération.

La solution la plus efficace, afin d'éviter les circulations des engins et des camions de livraison des matériaux sous les houppiers et sur l'emprise des systèmes racinaires des arbres, est de créer un enclos le plus éloigné possible des arbres maintenus.

La zone de protection est définie selon un cercle de rayon supérieur de 30 % au rayon du cercle formé par la ramure et au minimum à environ 6 m du tronc lorsque les arbres ont été réduits.

Les arbres maintenus seront protégés par une clôture en lattis de châtaignier (ganivelles en châtaignier). Ces clôtures devront être vérifiées une fois par semaine. **Elles doivent rester en place pendant toute la durée des travaux.**

La ganivelle sera réalisée en petits piquets fendus de châtaignier, liés par des fils d'acier galvanisés, double torsion. L'écartement entre les piquets sera de 6/7 cm.

La ganivelle sera maintenue par des poteaux espacés de 2 m au maximum.

La hauteur de treillage sera de 180 cm (poteau de châtaignier : 200 cm de long et 8/10 de diamètre. Dans les angles, la ganivelle sera renforcée par des poteaux plus larges (10/12).

Si l'entreprise rencontre des racines lors de la pose des poteaux, ceux-ci seront légèrement décalés afin de contourner l'obstacle.



Clôture en lattis de châtaignier

La pose de barrières de chantier de type Heras est à proscrire car elles se déplacent trop facilement.

Les arbres ne pouvant être protégés par une clôture devront être protégés de la manière suivante.

4.3.2 Protection des parties aériennes des arbres non clôturés

- Avant le début des travaux, le tronc et les branches charpentières les plus basses des arbres seront protégés.

Trois solutions :

1 - par un coffrage, en planches ou en contreplaqué, positionné le plus éloigné possible du tronc. Les planches jointes entre elles, reposeront au sol sans enfoncement. Aucune fixation ne doit toucher les branches ou les troncs afin de ne pas blesser l'écorce.



Les deux solutions suivantes ne permettent aucune protection des racines. Elles sont à envisager en dernier recours.

2 – par un drain horticoles qui sera enroulé autour du tronc et des branches basses. Le drain sera maintenu par des planches. Le système d'attache ne doit pas toucher les branches ou les troncs afin de ne pas blesser l'écorce.

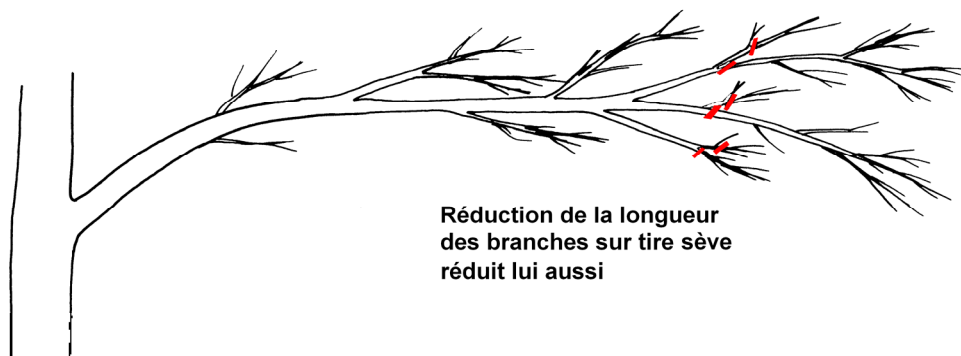
3 – par une protection d'arbre en panneaux souples en bardage PVC clipsés avec une protection en mousse à la face intérieure.

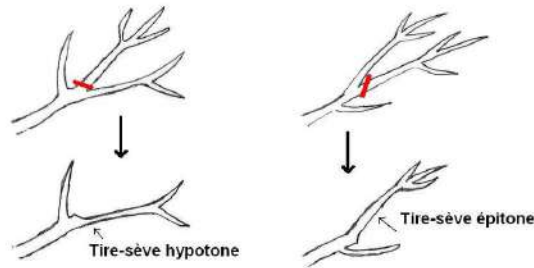


- L'émission à poste fixe durable, de fumées, vapeurs, air chaud... à moins de 2 mètres de la couronne des arbres est à proscrire.
- La fixation dans les arbres de câbles, fils, panneaux est soumise à autorisation préalable, l'usage de clous est proscrit ; les colliers de fixation utilisés seront d'un modèle évitant de léser les branches ou les troncs et seront présentés pour agrément au maître d'œuvre. Ils seront impérativement démontés après usage.

Si les branches en déport gênent la progression des engins de chantier, afin d'éviter leur arrachement, il est préférable de faire appel à des professionnels de la taille. Une relevée de couronne ou une réduction des branches pourront être réalisées. Les réductions seront faites en réalisant une taille par défourchage.

- **Taille de réduction** de la longueur des branches afin de limiter leur déport latéral.

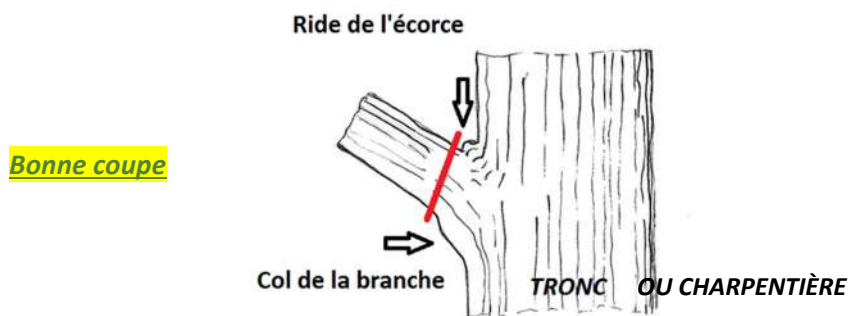




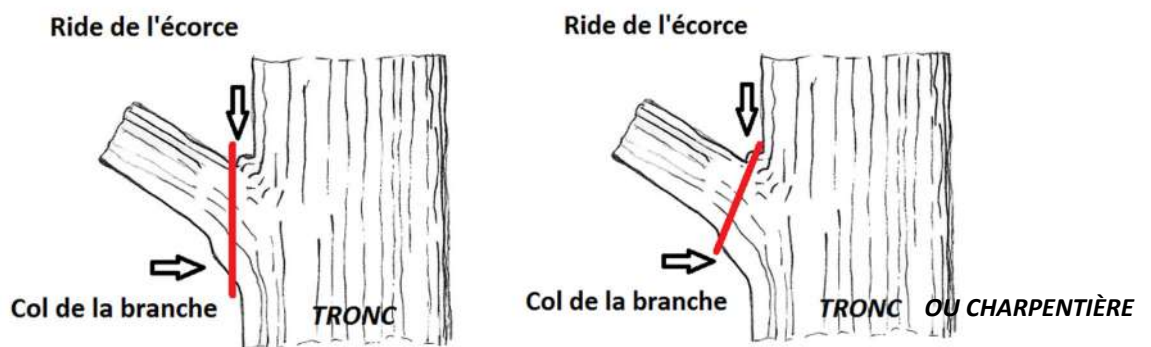
Réduction sur relais potentiel (tire sève)

La réduction sera effectuée autant que possible sur relais potentiel (tire sève) de façon à permettre un meilleur recouvrement de la plaie et pour éviter la multiplication des suppléants à partir du point de coupe.

Les tailles de relevée de couronne seront réalisées comme suit.



Les coupes seront réalisées dans un plan incliné, en respectant la ride et le col de la branche.



Coupes à ne pas réaliser

Le col de la branche est sectionné, le recouvrement de la plaie, dans la partie basse, sera difficile.

La ride de la branche est sectionnée, le recouvrement de la plaie, dans la partie haute, sera difficile.

4.3.3 Protection des parties souterraines - système racinaire des arbres non clôturés

La destruction des racines engendre des désordres **au niveau de la vigueur des arbres et au niveau de leur stabilité**. Plus une racine est proche du tronc plus son diamètre est important

et plus on est proche du tronc, plus les racines sont nombreuses. Il est donc fortement déconseillé de procéder à la coupe de racines d'ancrage, même sur une partie de celles-ci, à une **distance inférieure à 12 fois le diamètre du tronc mesuré à 1 m de hauteur** (distance par arbre explicitée dans le relevé), tout au moins sans de sérieuses observations préalables.

Si le revêtement au pied de l'arbre doit être retiré, il faudra veiller à ne pas blesser les racines au cours de l'opération. Or la fouille traditionnelle à l'aide d'une pelle mécanique blesse systématiquement les racines. Par conséquent nous conseillons la technique d'hydro-excavation par aspiration. Le tube d'aspiration doit être équipé d'un embout en caoutchouc pour ne pas blesser les racines. L'aspiration par cet équipement amène à la surface les boues, le sable, la terre, les pierres à l'intérieur d'un réservoir semblable à un énorme aspirateur. Afin de permettre cette aspiration la couche de surface sera cassée précautionneusement sans excavation.

Si lors des fouilles, des racines sont mises à nu, elles seront exposées au gel, au vent et au soleil. Il sera alors nécessaire de remblayer rapidement ou de recouvrir les racines d'une protection épaisse en toile de jute ou de coco.

Si lors des fouilles, des racines d'un diamètre supérieur à 40 mm sont endommagées, elles devront impérativement être sectionnées proprement avec un outil tranchant et désinfecté. Les produits les plus couramment utilisés pour la désinfection sont l'éthanol à 70° et l'eau de Javel diluée à 0,5% de chlore actif (1 berlingot de 250 mL d'eau de Javel à 9,6% pour 5 litres d'eau froide ou 1 litre d'eau de Javel à 2,6% pour 5 litres d'eau froide).

Si la circulation des engins à proximité des arbres est inévitable, il est nécessaire de limiter les tassements intempestifs du sol. La mise en place de **plaques de répartition de charges** au droit des **arbres est obligatoire** afin d'éviter le tassement des sols. Les plaques utilisées auront une surface minimale de 1m² et seront indéformables de manière à assurer une répartition homogène des poids sur le sol.

Aucun stockage de matériel ou engin pesant ou nécessitant des manutentions par engins motorisés ne pourra être effectué sous les arbres.

Les stockages de produits liquides (carburants, huiles, solvants, lessives, etc.) ne seront pas autorisés à proximité des arbres.

Il faudra veiller à ne pas enterrer le collet des arbres avec les terres des fouilles, sous peine d'asphyxie des racines.

4.4 PHASAGE DES TRAVAUX

	Abattages 2024	Abattages probables d'ici 2027	Abattages probables d'ici 2029	Abattages probables d'ici 2034
Numéro des arbres	n°55, 188, 193, 264, 279, 289, 290	n°54	n°73, 79, 133, 143, 174, 207, 245, 249, 250, 268, 269, 281, 305	n°5, 6, 17, 18, 38, 40, 42, 47, 72, 74, 80, 82, 88, 90, 129, 144, 153, 166, 170, 172, 178, 180, 181, 184, 185, 186, 189, 190, 191, 196, 203, 211, 227, 234, 241, 248, 253, 256, 260, 261, 263, 265, 266, 272, 283, 286, 298, 300, 306, 309
TOTAL	7	1	13	50

Le délai maximum probable avant abattage de certains arbres est de 3, 5 ou 10 ans, mais ces arbres doivent être impérativement revus afin de vérifier l'évolution des défauts observés.

Tailles à réaliser en urgence : 9 sujets

Des tailles de suppression de bois sont à réaliser en urgence

Tailles à réaliser dans l'année (hors urgence) : 41 sujets

Ces tailles sont à réaliser dans l'année, plusieurs types de taille peuvent être préconisés pour un même arbre.

- Taille de sélection
- Taille de suppression de branches dangereuses
- Taille de suppression du bois mort.

4.5 EVOLUTION PREVISIBLE DE LA PLANTATION ET RENOVATIONS A PREVOIR

Le tableau suivant montre un bilan des pourcentages d'arbres qui seront présents sur chaque alignement après les différentes phases d'abattages sur 10 ans.

Selon la répartition spatiale des manques, on considère qu'un alignement apparaît très dégradé lorsqu'on y observe entre 35 et 50 % de manques, soit de 50 à 65 % d'arbres présents. Une rénovation de l'alignement se justifie alors pleinement.

Alignements	Numéro des arbres	Nombre d'emplacements trame initiale	Nombre de cuvettes vides	Nombre d'arbres étudiés en 2023	Abattages de mise en sécurité 2024	Abattages probables d'ici à 2029	Abattages probables d'ici à 2034	Pourcentage d'arbres présents en fin 2024	Pourcentage d'arbres présents en fin 2029	Pourcentage d'arbres présents en fin 2034
Allée Albert Laporte	n°17 à 24	8		8			2	100%	100%	75%
Allée du 8 mai 1945 - rideau est	n°76 à 88	13		13		1	3	100%	92%	69%
Allée du 8 mai 1945 - semi-libre entrée sud	n°89 à 101	13	3	10			1	77%	77%	69%
Marronniers semi-libre entrée sud	n°121 à 128	8		8				100%	100%	100%
Alignement écoles Jules Guesde / Félix Toussaint	n°134 à 140	7						100%	100%	100%
Rue de la Marne	n°176 à 201	26	1	25	2		10	88%	88%	50%
Allée du 8 mai 1945 - érables	n°225 à 236	12		12			2	100%	100%	83%
Allée du 8 mai 1945 - alignement semi-libre nord	n°237 à 249	13	2	11		2	1	85%	69%	62%
Allée du 8 mai 1945 - alignement semi-libre sud	n°250 à 262	13	4	10		1	4	69%	62%	31%
Allée du 8 mai 1945 - alignement drast. réduits est	n°263 à 273	11		11	1	2	4	91%	73%	36%
Allée du 8 mai 1945 - double alignement sud	n°274 à 286	13	1	12	1	1	2	85%	77%	62%
Allée du 8 mai 1945 - double alignement nord	n°287 à 300	14	4	10	2		2	57%	57%	43%
Allée du 8 mai 1945 - alignement drast. réduits ouest	n°301 à 306	6		6		1	1	100%	83%	67%
		157	15	136	6	8	32			

Une rénovation peut être envisagée dès à présent sur le double alignement le plus au nord de marronniers drastiquement réduits au niveau de l'entrée rue de Verdun (marronniers n°287 à 300).

Une rénovation peut être envisagée dans 5 ans, après vérification de l'évolution des défauts observés lors de notre visite, sur l'alignement de marronniers au port semi-libre le plus au sud derrière le monument aux morts (marronniers n°250 à 262).

Une rénovation peut être envisagée dans 10 ans, après vérification de l'évolution des défauts observés, sur les alignements suivants :

- L'alignement de marronniers au port semi-libre le plus au nord derrière le monument aux morts (marronniers n°237 à 249). La rénovation ne portera que sur le tronçon est.
- Le double alignement le plus au sud de marronniers drastiquement réduits au niveau de l'entrée de la rue Verdun (marronniers n°274 à 286),
- L'alignement de marronniers drastiquement réduits le long du mur à l'ouest du parc (marronniers n°301 à 306)

Et plus particulièrement sur les alignements suivants :

- L'alignement de poiriers rue de la Marne (poiriers n°176 à 201)
- L'alignement de marronniers drastiquement réduits le plus à l'est, dans la partie ouest du parc (marronniers n°263 à 276).

CONCLUSION

Nous avons estimé que 7 sujets devaient être abattus, soit pour des raisons de sécurité dans le cas de sujets dangereux ou dépérissants, soit pour des raisons esthétiques pour les sujets ayant une silhouette dénaturée. Nous estimons que ces derniers ne doivent pas être maintenus car ils amoindrissent la qualité paysagère du site.

Globalement, le patrimoine arboré du parc Charles de Gaulle est dans un état moyen. De nombreux arbres souffrent de la sécheresse, du piétinement et de mauvaises conditions de développement racinaire. Les différents usages du site (aires de jeux, aire de sport, manifestations) entraînent la formation de défauts mécaniques sur les arbres comme des plaies de choc et de frottement. Les tailles drastiques réalisées sur les marronniers en alignement à l'ouest du parc fragilisent les arbres, aussi bien du point de vue mécanique que de la vigueur.

La rénovation d'un alignement de marronniers peut être envisagée dès à présent. La rénovation d'un alignement peut être envisagée dans 5 ans, et de 5 alignements dans 10, après vérification de l'évolution des défauts observés lors de notre visite.

Lors des travaux prévus dans le cadre du projet de réaménagement du parc, il est souhaitable de ne conserver que des arbres viables et de bonne vigueur, hors des zones de chantier et dont les racines ne seront pas blessées. Pour permettre aux arbres conservés un maintien à long terme, il est nécessaire d'être très attentif lors des travaux réalisés à proximité.

Fait à Paris, le 5 décembre 2023

H. HARBERS
Chargé d'études

S. GHASSAB
Directrice d'exploitation



ANNEXES

Annexe 1 : Relevé des arbres et travaux à réaliser

Annexe 2 : Plan de localisation des arbres

Annexe 3 : Plan de localisation des arbres avec leur espérance de maintien

Annexe 4 : Plans des arbres présents après abattages dans 1, 5 et 10 ans

ANNEXE 1

**RELEVÉ DES ARBRES
ET
TRAVAUX A RÉALISER**

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
	Distance / allée	Distance / élément bâti																									
Rue Félix Toussaint	1	1 3	Acer platanoides	10	5	4	4	1,2	3	3	2	1	1		Tête de tronc morte et arrachée - branches réduites côté voirie - frottement entre branches	2		ND									
Rue Félix Toussaint	2	1 3	Acer platanoides	15	6	5	4	1,8	3	1	1	1	1		Lampadaire dans le houppier	1		ND									
Mairie de Houilles	3	5	Cedrus atlantica	45	10	11	11	5,4	3	2	2	1	1	1	Petite excroissance à 1m30 de haut sur le tronc, sûrement un écoulement de sève sec - plaies de choc sur la face inférieure des branches basses - écoulements de sève sur le tronc	2		ND				1					
Mairie de Houilles	4	4	Trachycarpus fortunei	15	6	3	3	1,8	3	2	1	1	1		Plaie sur le stipe	1		ND									
Mairie de Houilles	5	2 5	Acer platanoides	30	9	8	8	3,6	3	2	2	1	2		Plaies de suppression sur tronc et branches	3		10									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Mairie de Houilles	6	5		Cedrus atlantica 'Glauca'	45	10	12	10	5,4	3	3	2	1	1	1	Écoulements de sève sur le tronc et branches - nécrose cambiale sur tronc à 6m, suspicion d'une infection par Phacidium coniferarum	3		10					1				
Mairie de Houilles	7	5		Cedrus libani	50	11	10	13	6	3	2	2	1	1	1	Plaie de choc en bas de tronc - plaies de suppression sur tronc - plaie d'arrachement sur branche - branche basse arrachée - plaies de suppression sur branches basses - plaies de choc sur branches basses	2		ND									
Mairie de Houilles	8	5		Ginkgo biloba	90	17	15	14	11	3	1	2	1	1	1	Petites plaies de choc au collet - charpentière arrachée en tête, la branche insérée à l'arrière de l'arrachement est réduite - système de cordes attaché aux branches - branches réduites - plaies de suppression sur branches	2		ND									
Mairie de Houilles	9	4	8	Tilia platyphyllos	70	15	13	14	8,4	3	2	3	1	2	1	Plaie de choc sur tronc - plaies sur charpentière déperissante - branches anciennement réduites	3		ND					1				
Mairie de Houilles	10	3	4	Aesculus hippocastanum	90	17	14	11	11	3	2	3	1	1		Nombreuses plaies de suppression sur tronc, charpentières et branches - branches anciennement réduites dont une creuse en tête - branches réduites côté bâti	3		ND									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V		
		Distance / allée	Distance / élément bâti																										
Mairie de Houilles	11	3	7	Taxus baccata	40	11	7	6	4,8	3	2	2	1	1		Lierre au collet et sur tronc, pousse dans un massif arbustif, visibilité réduite - nombreuses plaies de suppression sur charpentières côté bâti - quelques branches réduites	3		ND										
Mairie de Houilles	12	3		Acer negundo	45	10	7	8	5,4	3	1	3	1	1		Lierre sur collet et tronc visibilité réduite - plaies de suppression sur charpentières et branches dont certaines creuses - nombreux suppléants - anciennement mené sur têtes de chat, suppléants sélectionnés puis réduits - plaies de suppression de suppléants sur têtes de chat	3		ND										
Mairie de Houilles	13	3	3	Acer negundo	30	6	7	5	3,6	3	1	?	?	2		Lierre épais sur collet, tronc et charpentières, visibilité quasiment nulle - mené sur têtes de chat, suppléant sélectionné sur une tête de chat puis réduit - nombreux suppléants	3		ND										
Rue Félix Toussaint	14	1	0	Corylus avellana	15	6	6	4	1,8	3	1	2	1	1		Deux brins de 10 et 5 cm - pousse contre le bâti - quelques branches réduites	2		ND										
Rue Félix Toussaint	15	1	4	Acer platanoides 'Columnare'	15	7	2	2	1,8	3	1	1	2	1		Plaie de choc au collet	2		ND										

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée / Distance / élément bâti		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Rue Félix Toussaint	16	1	4	Acer platanoides	15	5	5	4	1,8	3	1	1	2	1		Plaies de choc au collet	2		ND									
Allée Albert Laporte	17	1	0	Aesculus carnea	30	8	8	8	3,6	3	3	2	2	1		Racine étrangleuse - écorce fissurée sur le tronc - décollement d'écorce sur le tronc - trou de galerie d'insecte sur tronc - suintements sur tronc - nécrose à l'insertion de charpentières sur le tronc, suspicion d'infection par Pseudomonas - quelques branches réduites	3		10									
Allée Albert Laporte	18	1	0	Aesculus carnea	30	9	8	6	3,6	3	3	3	1	1		Plaies de choc sur tronc - nombreux décollement d'écorce sur le tronc et charpentières - plaies nécrosées suintantes sur tronc et charpentières, suspicion d'infection par Pseudomonas - quelques branches réduites - plaie d'arrachement sur branche	3		10									
Allée Albert Laporte	19	1	0	Aesculus carnea	25	9	7	4	3	3	2	2	1	1		Plaies de suppression sur tronc et branches - quelques branches réduites	2		ND									
Allée Albert Laporte	20	1	0	Aesculus carnea	35	9	8	6	4,2	3	2	2	1	1		Plaie en cours de recouvrement au collet - écorce fissurée sur le tronc - plaie de suppression dont une suintante en tête de tronc - point de suintement à la base d'une charpentières avec décollement d'écorce - quelques branches réduites - branche cassée	2		ND									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée / élément bâti		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V		
Allée Albert Laporte	21	1	0	Aesculus carnea	40	10	8	7	4,8	3	3	2	1	1	1	Plaies, décollements d'écorce et suintements sur tronc, suspicion de Pseudomonas - plaies de suppression sur tronc et branches - quelques branches réduites	3		ND						1				
Allée Albert Laporte	22	1	0	Aesculus carnea	35	9	7	6	4,2	3	3	2	1	1		Grosse plaies de choc en bas de tronc - fissuration de l'écorce et point de suintement sur tronc - plaies de suppression sur branches - quelques branches réduites	3		ND										
Allée Albert Laporte	23	1	0	Aesculus carnea	25	9	7	5	3	3	2	2	1	1		Plaies de suppression sur tronc et branches - quelques branches réduites	2		ND										
Allée Albert Laporte	24	1	0	Aesculus carnea	35	9	7	9	4,2	3	2	2	2	1		Racine étrangleuse blessée - plaies de choc sur tronc - plaies de suppression sur tronc et branches - plaie d'arrachement sur branche - quelques branches réduites dont une avec chicot en tête	2		ND										
Allée Albert Laporte	25	1	0	Taxus baccata	35	5	5	5	4,2	3	2	2	2	1		3 brins de 15, 15 et 5 cm de diamètre - petite excavation à proximité du collet - des branches touchent le mur - une branche englobe le mur - plaies de suppression sur brins et branches - chicots sur brin - frottements entre branches et brins - collet enterré	2		ND										

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée / élément bâti		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Parking services municipaux	26	1	1	Liriodendron tulipifera	15	6	4	4	1,8	3	3	1	1	1		Anciennement drastiquement écimé à 1,20 m de haut, bourrelets épais et actifs - chicots sur le tronc, formés après une remontée de couronne mal réalisée - pousse dans un massif, visibilité réduite	3		ND									
Parking services municipaux	27	1	1	Liriodendron tulipifera	30	10	6	6	3,6	3	2	2	1	1		Pousse dans un massif, visibilité du collet réduite - chicots sur tronc - petites plaies de suppression et de réduction sur branches	1		ND									
Parking services municipaux	28	1	1	Liriodendron tulipifera	15	11	4	4	1,8	3	2	1	1	1		Pousse dans un massif, visibilité du collet réduite - chicots et plaies de suppression sur tronc	1		ND									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	29	1	1	Acer negundo	30	11	9	9	3,6	3	1	3	1	1		Branches anciennement réduites - une plaie d'arrachement de suppléant en tête d'une branche réduite - nombreux suppléants en tête de branches réduites, faire une sélection - chicot sur tronc - plaie d'arrachement creuse à la base d'une charpentière, cette charpentière est creuse - poteau électrique dans le houppier	3		ND		1							
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	30	3		Fagus sylvatica 'Pendula'	20	6	4	5	2,4	3	2	3	1	1	1	Plaie de suppression sur tronc - plaie de choc sur tronc - plaies de brûlure solaire sur les branches en tête de houppier	2		ND									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
		Distance / élément bâti																										
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	31	1	1	Tilia platyphyllos	40	14	10	11	4,8	3	1	2	1	2	1	Plaies de suppression sur branches - quelques petites plaies de réduction sur branches	2		ND					1				
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	32	0	6	Tilia platyphyllos	40	11	11	9	4,8	3	1	2	1	2		Sol tassé par le piétinement, vigueur moyenne - plaies de suppression sur charpentières et branches - branches anciennement réduites	3		ND									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	33	1	2	Parotia persica	30	7	6	6	3,6	3	2	2	1	1		Compressions entre les brins et branches - plaie de choc sur branches	2		ND									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	34	1	2	Parotia persica	15	7	5	5	1,8	3	1	2	1	1		Nombreuses petites plaies de choc sur branches - une branche réduite - petites plaies de suppression sur tronc	2		ND									
Parc CDG - Aire de jeux	35	0	1	Acer platanoides	40	14	12	12	4,8	3	2	2	1	1	1	Plaies de suppression sur tronc et branches - gui sur une branche, supprimer la branche - quelques petites branches réduites au-dessus de l'aire de jeux	2		ND				1					

HUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée / élément bâti		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Parc CDG - Aire de jeux	36	0	1	Taxus baccata	60	14	13	13	7,2	3	2	1	1	1	1	Plaies de remontée de couronne sur brins - fourches à écorce incluse entre brins	2		ND									
Parc CDG - Aire de jeux	37	0	2	Sophora japonica	50	15	12	19	6	3	1	2	1	1	1	Grosse branche morte à supprimer en urgence - plaies de suppression sur branches	2	OUI	ND					1				
Parc CDG - Aire de jeux	38	0	3	Taxus baccata	70	9	8	8	8,4	3	3	2	1	2	1	3 brins de diamètre 20, 30 et 20 cm - nombreuses plaies de suppression sur brins - un brin réduit qui se fait englober - larges et longues plaies le long de 2 brins (dues aux enfants qui montent dans l'arbre), dont une s'étend sur quasiment toute la circonférence du brin qui dépérit fortement	3		10									
Parc CDG - Aire de jeux	39	0	2	Quercus robur	65	16	16	16	7,8	3	1	2	1	1	1	Petites plaies de suppression sur branches - petites plaies sur racines apparentes - une branche basse réduite - beau sujet	1		ND									
Parc CDG - Aire de jeux	40	0	3	*Non identifié*	10	7	1	1	1,2	3	2	2	1	2	1	Plaies de suppression sur tronc - plaie de choc avec bourrelets épais et actifs en bas de tronc - branche cassée	3		10									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
		Distance / allée	Distance / élément bâti																									
Parc CDG - Aire de jeux	41	0	2	Crataegus sp.	25	5	5	5	3	3	2	3	2	1		Deux brins de 15 et 10 cm de diamètre - plaie de choc au collet - plaies de suppression dont une dégradée sur charpentièrre - branches anciennement drastiquement réduites	3		ND									
Parc CDG - Aire de jeux	42	0	1	Taxus baccata	105	8	8	8	13	3	2	3	3	2	1	7 brins de 15cm de diamètre - sporophore du champignon <i>Daedaleopsis confragosa</i> au collet - nombreuses plaies de choc sur racine apparente, sur brin et sur la base des branches - plaies de suppression sur brins et branches - frottements entre branches - plaie d'arrachement sur branche	3		10									
Parc CDG - Aire de jeux	43	0	2	Tilia platyphyllos	45	15	15	14	5,4	3	?	3	?	2	1	Protection au collet et sur tronc, visibilité nulle - plaies de suppression sur tronc et branches - branches anciennement réduites - plaie à la base de branches - compression entre deux branches - fourches à écorce incluse entre branches	3	OUI	ND				1					
Parc CDG - Aire de jeux	44	0	2	Acer pseudoplatanus	60	18	14	14	7,2	3	1	2	1	1		Dégâts racinaires sur le revêtement - plaie de frottement sur une branche - branche cassée - plaies de suppression sur branches	1		ND									
Parc CDG - Aire de jeux	45	0	2	Taxus baccata	35	9	8	9	4,2	3	?	2	?	2	1	Protection sur le collet et le tronc, visibilité nulle - plaies de suppression sur brins - chicot mort en cours d'englobement - branches basses réduites	2		ND									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée / élément bâti		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Parc CDG - Aire de jeux	46	0	1	Taxus baccata	35	9	8	8	4,2	3	2	2	1	1		Lierre sur collet, visibilité réduite - quelques suppléants au collet - plaies de suppression sur tronc et brins - branches basses réduites	2		ND									
Parc CDG - Aire de jeux	47	0	4	Prunus serrulata 'Kanzan'	35	6	8	7	4,2	3	1	3	1	2	1	Dégâts racinaires sur le revêtement - quelques branches réduites - branches mortes avec un sporophores du champignon Fomes fomentarius - compressions entre branches	3	OUI	10					1				
Parc CDG - Aire de jeux	48	0	2	Taxus baccata	35	10	9	9	4,2	3	2	2	1	1	1	Petite racine étrangleuse - plaies de suppression sur tronc - quelques branches basses réduites - frottements et compressions entre branches	2		ND									
Parc CDG - Aire de jeux	49	0	0,5	Liriodendron tulipifera	15	8	5	3	1,8	3	?	2	?	1		Protection sur tronc et collet, visibilité nulle - plaies de suppression sur tronc et branches	2		ND									
Parc CDG - Aire de jeux	50	0	5	Acer pseudoplatanus	25	10	9	9	3	3	?	1	?	1		Protection sur tronc et collet, visibilité nulle - plaies de suppression sur tronc	2		ND									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée / élément bâti		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Parc CDG - Aire de jeux	51	0	1,5	Prunus serrulata 'Kanzan'	55	7	12	12	6,6	3	1	3	2	1		Plaies sur racines apparentes - dégâts racinaires sur revêtement - plaies de suppression sur branches - branche cassée - branches drastiquement réduites côté parcelle voisine - compressions entre branches	3		ND									
Parc CDG - Aire de jeux	52	0	3	Tilia cordata	50	18	9	10	6	3	1	2	2	1		Plaies sur racines apparentes - dégâts racinaires sur le revêtement quelques suppléants au collet - plaies de suppression sur branches - branches basses anciennement réduites - compression entre branche et charpentière	1		ND									
Parc CDG - Aire de jeux	53	0	4	Tilia platyphyllos	45	12	12	12	5,4	3	2	2	1	1	1	Branches anciennement menées sur têtes de chat, suppléants sélectionnés - plaies de suppression sur tronc et branches - branche cassée	2		ND				1					
Parc CDG - Aire de jeux	54	0	5	Acer pseudoplatanus	50	15	10	9	6	3	2	3	2	3	1	Plaies de choc sur tronc - branches anciennement réduites - plaies de suppression sur branches - plaie d'arrachement sur branche avec bourrelets épais - suspicion de maladie de la suie	4	OUI	3				1					
Parc CDG - Aire de jeux	55	0	1	Prunus cerasifera 'Pissardii'	25	5	4	4	3	3	4	4	1	1	1	Plaie de suppression creuse sur tronc - sporophores de Phellinus tuberculatus sur la plaie de suppression, le tronc, le bois mort, le long d'un brin et sur branches - tête de brin arraché - branche réduite	4		0									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
		Distance / allée	Distance / élément bâti																									
Parc CDG - Aire de jeux	56	0	2	Tilia platyphyllos	50	16	10	14	6	3	?	2	?	1		Protection sur tronc et collet, visibilité nulle - plaies de suppression sur branches - branches anciennement réduites - gui sur une branche	2		ND									
Parc CDG - Aire de jeux	57	0	3	Acer platanoides	30	13	7	8	3,6	3	2	1	2	1		Plaies sur racines apparentes - plaies de suppression sur tronc	2		ND									
Crèche les Choupiissons	58	2	3	Tilia cordata	50	15	10	6	6	3	?	2	?	1		Protection en canisse sur tronc et collet, visibilité nulle - anciennement mené sur tête de chat, suppléants sélectionnés puis réduits - plaies de suppression sur branches	3		ND									
Crèche les Choupiissons	59	2	6	Tilia cordata	50	14	6	8	6	3	?	3	?	1		Protection en canisse sur tronc et collet, visibilité nulle - anciennement mené sur tête de chat, suppléants sélectionnés puis réduits - plaies de suppression sur branches	3		ND									
Crèche les Choupiissons	60	2	10	Tilia cordata	35	12	5	4	4,2	3	?	3	?	1		Protection en canisse sur tronc et collet, visibilité quasiment nulle - plaie de choc sur tronc - plaies de suppression sur tronc - anciennement mené sur tête de chat, suppléants sélectionnés puis réduits - chicot mort au centre du houppier - plaies de suppression sur branches, certaines creuses	3		ND									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée / élément bâti		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Crèche les Choupiissons	61	2	7	Tilia cordata	35	11	5	5	4,2	3	?	3	?	1		Protection en canisse sur tronc et collet, visibilité nulle - anciennement mené sur tête de chat, suppléants sélectionnés puis réduits - plaies de suppression sur tronc et branches - plaie d'arrachement - branche cassée en tête	2		ND									
Crèche les Choupiissons	62	1	6	Acer pseudoplatanus	35	13	13	7	4,2	3	?	2	?	1		Protection en canisse sur tronc et collet, visibilité nulle - plaie de choc au collet - plaies de suppression sur branches - branche cassée	2		ND									
Crèche les Choupiissons	63	2	9	Tilia cordata	30	11	10	5	3,6	3	?	2	?	1		Protection en canisse sur tronc et collet, visibilité nulle - anciennement mené sur tête de chat, suppléants sélectionnés puis réduits - plaies de suppression sur tronc et branches - dominé	2		ND									
Crèche les Choupiissons	64	2	11	Tilia cordata	40	15	12	10	4,8	3	?	2	?	1		Protection en canisse sur tronc et collet, visibilité nulle - plaie de choc sur empatement racinaire - anciennement mené sur tête de chat, suppléants sélectionnés puis réduits - plaies de suppression sur branches	2		ND									
Crèche les Choupiissons	65	1	1	Platanus x hispanica	5	5	1	1	0,6	3	2	1	2	1		Collet enterré - lien de tuteur trop serré - plaies de remontée de couronne sur tronc	2		ND									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
		Distance / allée	Distance / élément bâti																									
Crèche les Choupiissons	66	1	1	Salix alba	5	5	2	2	0,6	3	2	1	1	1		Plaies de remontée de couronne sur tronc	1		ND									
Crèche les Choupiissons	67	2	1	Platanus x hispanica	5	5	1	1	0,6	3	2	1	2	1		Collet enterré - lien de tuteur trop serré - plaie de choc sur tronc	2		ND									
Crèche les Choupiissons	68	3	1	Salix alba	5	4	3	3	0,6	3	2	2	1	1		Plaie de remontée de couronne sur tronc - plaie à la base d'une branche basse	2		ND									
Ancienne crèche municipale	69	3	6	Cedrus atlantica	25	9	5	4	3	3	1	1	1	1			1		ND									
Ancienne crèche municipale	70	2	3	Acer platanoides	45	13	9	11	5,4	3	1	2	1	1		Plaies sur petite racine apparente - plaie de suppression sur branches - rameaux en contact avec le bâti	2		ND									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V
		Distance / allée	Distance / élément bâti																								
Ancienne crèche municipale	71	0	5	Cedrus deodara	35	18	6	8	4,2	3	1	1	1	1			1	ND									
Ancienne crèche municipale	72	2	1	Aesculus hippocastanum	50	13	5	6	6	3	3	3	2	1		Sondages en bas de tronc : 16 à 22 cm de bois sain en périphérie d'une dégradation interne (diamètre moyen du tronc à ce niveau : 55 cm) - branches anciennement réduites - plaies de suppression sur branches dont une creuse	3	10								X	
Ancienne crèche municipale	73	2	1	Aesculus hippocastanum	55	14	5	8	6,6	3	3	3	2	1		Empattement racinaire blessé - cavité avec écoulement noirâtre sur tronc, suspicion de Pseudomonas - branches anciennement réduites, parfois avec cavité en tête - plaies de suppression sur branches - sondages à 1,6 m de haut sur tronc : 16 à 23 cm de bois sain en périphérie de la cavité, mais selon la frappe au maillet, la cavité est d'autant plus importante au-dessus du niveau des sondages (sondages impossibles au-delà de 1,7 m de haut)	3	5								X	
Ancienne crèche municipale	74	2	1	Aesculus hippocastanum	45	14	4	8	5,4	3	3	3	3	1		Collet et tronc creux, sondages au collet : 10 à 27 cm de bois sain en périphérie de la cavité interne - sondages à 1,60 m de haut sur tronc : 8 à 17 cm de bois sain en périphérie de la cavité interne - bonne compartimentation - branches anciennement réduites - plaies de suppression sur tronc et branches dont une creuse - une branche commence à en englober deux autres	3	10								X	
Ancienne crèche municipale	75	1	0	Aesculus hippocastanum	65	16	9	11	7,8	3	2	3	1	1	1	Branches anciennement réduites - plaies de suppression sur tronc et branches certaines avec cavité en tête	3	ND									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V		
		Distance / allée	Distance / élément bâti																										
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	76	3	1	Acer pseudoplatanus	25	8	3	3	3	3	2	2	1	1		Taillé en rideau - plaie de choc en bas de tronc - plaies de suppressions sur branches - chicot en tête de branche réduite	2		ND										
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	77	3	1	Aesculus hippocastanum	50	8	3	8	6	3	1	2	2	1		Taillé en rideau - le collet semble enterré - plaies de suppression sur tronc et branches - branches arrachées - plaie de choc sur branche basse - plaie de réduction creuse	2		ND										
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	78	3	1	Acer pseudoplatanus	40	8	3	8	4,8	3	1	3	1	1	1	Taillé en rideau - plaies de suppression sur branches - plaie d'arrachement - plaie de choc sur branche basse - branches anastomosées - plaies de brûlure solaire sur branches - charpentièrre centrale creuse en tête	3		ND				1						
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	79	3	1	Aesculus hippocastanum	45	8	3	6	5,4	3	3	3	1	1		Taillé en rideau - plaie de choc sur tronc - plaies de suppression sur branches - branches cassées - sondages à 1,50m de haut sur tronc : 11 à 16 cm de bois sain en périphérie d'une cavité interne - sondage au collet : bois sain	3		5								X		
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	80	3	1	Acer platanoides	50	8	4	8	6	3	3	3	3	1	1	Taillé en rideau - plaies de suppression et de réduction sur branches dont certaines creuses - compression entre branches - sondages au collet : 10 à 14 cm de bois sain en périphérie d'une cavité interne (diamètre collet 60 cm) - sondages à 1 m de haut sur tronc : 9 à 17 cm de bois sain en périphérie d'une cavité interne - bonne compartimentation	3		10									X	

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
		Distance / allée	Distance / élément bâti																									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	81	3	1	Aesculus hippocastanum	45	8	3	7	5,4	3	2	3	2	1		Taillé en rideau - plaie de choc au collet - plaies de suppression sur tronc et branches - deux têtes de charpentières réduites dégradées - petites cavités internes au tronc	3		ND									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	82	3	1	Acer platanoides	45	8	3	7	5,4	3	3	3	3	1	1	Taillé en rideau - suintements sur tronc, charpentière et branches - tronc et collet totalement creux - tête de charpentière réduite creuse - plaie creuse d'arrachement en tête d'une charpentière, bourrelets épais et actifs - sondages au collet : 15 à 18 cm de bois sain en périphérie d'une cavité interne (diamètre du collet : 50 cm), bonne compartimentation	3		10								X	
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	83	3	1	Aesculus hippocastanum	20	8	3	6	2,4	3	1	2	2	1		Taillé en rideau - plaie de choc au collet - un câble électrique passe dans le houppier - quelques petites branches cassées	2		ND									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	84	3	1	Acer pseudoplatanus	30	8	3	7	3,6	3	2	2	1	1	1	Taillé en rideau - clous plantés dans le tronc - une branche étranglée par un lien, retirer le lien - une charpentière réduite creuse en tête - plaies de suppression sur branches	2		ND									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	85	3	1	Aesculus hippocastanum	40	8	3	9	4,8	3	2	2	1	1	1	Taillé en rideau - clous plantés dans le tronc - plaies de brûlure solaire sur quelques branches - quelques petites branches réduites creuses en tête - petite plaie d'arrachement sur une branche - petites branches arrachées	2		ND									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
		Distance / allée	Distance / élément bâti																									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	86	3	1	Acer pseudoplatanus	25	8	3	3	3	3	3	2	1	1		Taillé en rideau - large plaie creuse d'arrachement de charpentière en tête du tronc - petites plaies de suppression sur tronc et branches - branche réduite creuse en tête	3		ND									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	87	3	1	Aesculus hippocastanum	35	8	9	3	4,2	3	2	3	1	1	1	Taillé en rideau - petites plaies de suppression sur tronc et branches - clou et corde englobés dans le tronc - tête de charpentière réduite creuse - retirer la corde autour d'une branche	3		ND									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	88	0	1	Acer pseudoplatanus	30	8	7	3	3,6	3	3	2	1	1	1	Taillé en rideau - plaie de choc suintante en bas de tronc - tronc creux, ouverture côté mur de 115 cm de long - plaies de suppression sur tronc et branches - quelques têtes de branches réduites creuses - plaie de brûlure solaire sur une branche	3		10				1					
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	89	0	5	Aesculus hippocastanum	55	15	11	10	6,6	3	2	2	1	1		Branches anciennement réduites, dont certaines avec petite cavité en tête - plaies de suppression sur tronc et branches - plaie de choc sur branche - petite fissure sur branche	2		ND									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	90	0	2	Acer platanoides	30	13	6	9	3,6	3	2	3	1	1		Plaies de suppression sur tronc et branches - branches anciennement réduites - branches cassées - plaie d'arrachement sur branche	3		10									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée Distance / élément bâti	GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	91	0						0	3						EMPLACEMENT VIDE											
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	92	0						0	3						EMPLACEMENT VIDE											
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	93	0	Aesculus hippocastanum	50	17	11	12	6	3	2	2	1	1		Petites plaies de suppression sur tronc et branches - branches anciennement réduites - compression entre deux branches	2		ND								
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	94	0						0	3						EMPLACEMENT VIDE											
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	95	0	Acer platanoides	20	14	7	5	2,4	3	3	1	2	1	1	Plaie sur racine apparente - plaies suintantes sur tronc - tronc anciennement réduit	3		ND								

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée	Distance / élément bâti	GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	96	0		Aesculus hippocastanum	50	14	12	10	6	3	2	3	2	1		Plaie sur racine apparente - dégâts racinaires sur le revêtement - petites plaies de suppression sur tronc et branches - branches anciennement réduites - deux branches étranglées à leur base par un fil de fer, si c'est encore possible, sectionner la partie du fil non englobée, évolution à suivre	2		ND									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	97	0		Acer platanoides	40	14	12	10	4,8	3	1	2	2	1	1	Dégâts racinaires sur le revêtement - plaies de suppression sur branches - corde attachée autour d'une charpentièrre, retirer impérativement la corde - branches anciennement réduites - le collet va commencer à englober la plaque en béton au pied de l'arbre	3		ND									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	98	0		Aesculus hippocastanum	50	14	11	8	6	3	2	2	2	1	1	Dégâts racinaires sur le revêtement - plaies sur racine apparente et au collet - plaies de suppression sur tronc et branches - retirer les fils de fer autour d'une branche - écoulements noirâtres sur tronc issus d'une plaie de suppression sur tronc - branches anciennement réduites	2		ND				1					
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	99	0		Acer platanoides	35	14	12	6	4,2	3	2	2	1	1	1	Petites plaies de choc sur tronc - branches mortes à supprimer - plaies de suppression sur tronc et branches - quelques branches anciennement réduites - sondage à 1,40 m de haut : très petite zone de dégradation interne	2		ND				1			X		
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	100	0		Aesculus hippocastanum	70	16	16	12	8,4	3	1	2	2	1		Plaies sur empattements racinaires et racines apparentes - Charpentières anciennement réduites - plaies de suppression sur branches - plaies de choc sur branches basses - branche cassée encore accrochée, à supprimer - compression entre branches	2		ND				1					

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée	Distance / élément bâti	GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	101	0		Acer platanoides	10	4	3	3	1,2	3	2	2	1	1		Plaie de choc sur tronc - branches anciennement réduites (taille de formation) - deux flèches dont une cassée en tête	2		ND									
Parc CDG	102	0	5	Aesculus hippocastanum	60	17	14	12	7,2	3	1	3	1	1		Branches anciennement réduites - plaies de suppression sur branches - compressions entre branches - plaie creuse sur la face supérieure d'une branche basse	2		ND									
Parc CDG	103	0	3	Aesculus hippocastanum	45	16	12	6	5,4	3	3	3	1	1	1	Large plaie creuse de suppression de charpentièrre sur tronc - branches anciennement réduites - plaies creuses sur une branche, suspicion de cavité dans l'ensemble de la branche - plaies de suppression sur branches - vérifier en hauteur les cavités lors de la taille de suppression des branches mortes	3	OUI	ND				1			X		
Parc CDG	104	0	2	Aesculus hippocastanum	55	17	12	8	6,6	3	1	2	2	1		Plaies sur racines apparentes - plaie de choc en bas de tronc - petites plaies de suppression sur branches - branches anciennement réduites, dont certaines avec petite cavité en tête	2		ND									
Parc CDG	105	0	2	Aesculus carnea	25	9	8	7	3	3	2	1	2	1	1	Plaies de choc au collet et sur tronc - points de suintement sur tronc et fissurations de l'écorce - plaies de remontée de couronne sur tronc	2		ND									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V		
		Distance / allée	Distance / élément bâti																										
Parc CDG	106	0	3	Aesculus carnea	25	9	7	7	3	3	2	2	1	1		Point de suintement sur tronc - plaies de remontée de couronne sur tronc - une branche frotte contre le tronc - plaie de choc en bas de tronc - branches cassées - décollement d'écorce sur tronc	2		ND										
Parc CDG	107	2	1	Aesculus hippocastanum	40	14	7	7	4,8	3	1	2	1	1		Branches anciennement réduites - plaies de suppression sur branches	3		ND										
Parc CDG	108	2	1	Aesculus hippocastanum	45	14	7	7	5,4	3	2	2	1	1		Branches anciennement menées sur têtes de chat - plaies de suppression sur tronc et branches - plaie de choc sur tronc	3		ND										
Parc CDG	109	6	3	Aesculus hippocastanum	45	13	7	7	5,4	3	3	1	1	1		Plaies de remontée de couronne sur tronc - tête de tronc arrachée, surveiller l'insertion de la branche derrière l'arrachement - lierre sur tronc, visibilité réduite	3		ND										
Parc CDG	110	6	6	Aesculus carnea	25	12	8	8	3	3	2	1	1	1		Plaies de remontée de couronne sur tronc - sporophores de champignon au collet	1		ND										

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée	Distance / élément bâti	GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sangle	S	V	
Parc CDG	111		3	Pyrus calleryana	30	8	12	13	3,6	3	?	2	1	1		Pousse dans un massif de bambous, collet et tronc couverts de lierre, visibilité très réduite - une branche cassée - plaies de suppression sur branches	2		ND									
Parc CDG	112	3	6	Cedrus atlantica	15	9	2	2	1,8	3	2	1	2	1		Plaies de choc au collet et sur tronc - plaies de remontée de couronne	1		ND									
Parc CDG	113	3	3	Tilia tomentosa	65	18	12	12	7,8	3	2	3	1	1		Fourche à écorce incluse entre les charpentières - une corde se fait englober entre les fourches, à couper - branches anciennement menées sur têtes de chat, larges plaies creuses sur têtes de chat - deux têtes de chat fusionnent - compressions entre les suppléants sur les têtes de chat - large plaie de suppression creuse sur charpentières, vérifier lors de la prochaine visite en hauteur si la cavité suit le cône d'insertion de la branche retirée, si non, alléger la charpentières en sélectionnant quelques suppléants sur les têtes de chat de cette charpentières	3		ND								X	
Parc CDG	114		1	Juglans regia	45	14	11	9	5,4	3	1	2	1	1	1	Plaies de suppression sur branches, dont plusieurs creuses - branche cassée - plaie d'arrachement sur une branche - charpentières réduite côté parcelle voisine - retirer le petit bloc en béton au pied de l'arbre	2		ND									
Parc CDG	115		2	Pinus nigra	35	14	7	8	4,2	3	1	1	1	1		Collerette d'éco-piège contre la chenille processionnaire mal mise en place autour du tronc : le bord supérieur de la collerette touche le tronc, la collerette est remplie de déchets végétaux et la sangle est trop serrée autour du tronc	1		ND									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée / élément bâti		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V		
Parc CDG	116	0		Cercis siliquastrum	10	4	5	5	1,2	3	1	1	1	1		Rejet de souche, la souche d'origine est dégradée par un ganoderme	1		ND										
Parc CDG	117	0	3	Acer pseudoplatanus	25	12	8	7	3	3	1	1	2	1		Plaies sur racines apparentes - petites plaies de choc sur tronc	1		ND										
Parc CDG	118	0	5	Quercus robur	25	12	8	7	3	3	1	2	1	1		Petits points de suintement et plaies de choc sur tronc - branche basse blessée par un sac de frappe qui y est accroché - chicot sur tronc	1		ND										
Parc CDG	119	0	2	Pinus nigra	40	12	9	10	4,8	3	1	2	2	1	1	Écorce du collet abîmée par une corde - retirer la lanière de l'éco-piège absent sur le tronc - corde accrochée à une branche, revoir la protection - lanières avec anneaux accrochées à une branche, protéger la branche - plaies de remontée de couronne sur tronc	2		ND										
Parc CDG	120	0	7	Ginkgo biloba	45	14	12	12	5,4	3	3	2	1	1		Plaies de suppression sur tronc - compressions entre les charpentières et quelques branches - les chaînes de sacs de frappe blessent les branches, retirer les sacs - plaie d'arrachement à la base d'une charpentièrre - branches cassées - plaie de frottement sur une branche	2		ND										

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée / élément bâti		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V			
Parc CDG	121	0	4	Aesculus hippocastanum	55	16	13	10	6,6	3	2	2	1	1		Branches anciennement réduites - plaies de suppression sur tronc et branches - plaie de suppression creuse en tête d'une branche réduite - branches cassées dont une en suspens, à retirer - fourche à écorce incluse entre deux suppléants - guirlande dans le houppier, à retirer	2		ND				1							
Parc CDG	122	0	7	Aesculus hippocastanum	55	16	12	11	6,6	3	1	3	1	1		Branches anciennement réduites, certaines creuses en tête - compression à la base de deux suppléants - plaies de suppression sur branches - sporophores de champignon au collet - retirer le câble en métal accroché à une branche - sondages au collet et à 1 m de haut sur tronc : bois sain (le son creux de la frappe au maillet était certainement issu de la résonance contre le bâtiment voisin)	2		ND									X		
Parc CDG	123	0	5	Aesculus hippocastanum	55	15	11	7	6,6	3	2	3	1	1		Branches anciennement réduites, dont une creuse en tête, vérifier l'ancrage du suppléant ancré à l'arrière de la plaie, alléger si besoin - petites plaies d'arrachement sur branches - plaies de suppression creuses sur branches - plaie de choc sur tronc	3		ND										X	
Parc CDG	124	0	5	Aesculus hippocastanum	45	16	11	10	5,4	3	2	2	1	1		Branches anciennement réduites, dont certaines creuses en tête - plaies de suppression sur branches - plaies de choc en cours de recouvrement sur tronc - ancienne plaies d'arrachement creuses sur branche et sur tronc, bourrelets épais et actifs	2		ND											
Parc CDG	125	0	5	Aesculus hippocastanum	55	16	12	8	6,6	3	1	2	2	1	1	Branches anciennement réduites, dont certaines creuses en tête - plaies de suppression sur branches - décollements d'écorce au collet, certainement en raison de l'urine canine	2		ND											

HUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
		Distance / élément bâti																										
Parc CDG	126	0		Aesculus hippocastanum	50	16	11	6	6	3	3	2	1	1	1	Branches anciennement réduites - plaies de suppression sur branches - câble dans le houppier à supprimer - plaie creuse de suppression sur tronc - compression entre branches	2		ND									
Parc CDG	127	0	6	Aesculus hippocastanum	50	16	11	6	6	3	1	3	1	1	1	Branches anciennement réduites, parfois creuses en tête - plaies de suppression sur branches, dont une large et dégradée	2		ND									
Parc CDG	128	0	1	Aesculus hippocastanum	55	15	8	9	6,6	3	1	3	1	1		Branches anciennement réduites, parfois creuses en tête - plaies de suppression sur branches - une grosse branche arrachée	3		ND									
Parc CDG	129	0	4	Tilia tomentosa	60	16	14	13	7,2	3	3	2	1	1		Plaie creuse entre les charpentières, bourrelets épais, large cavité qui descend jusqu'à 1m50 de haut sur le tronc - plaies d'arrachement avec bourrelets épais et actifs - anciennement mené sur têtes de chat - anastomose entre deux têtes de chat - fourche à écorce incluse entre branches - plaies de suppression sur branches - branche arrachée au-dessus du bâti	3		10									
Parc CDG	130	0	11	Tilia tomentosa	60	18	15	15	7,2	3	3	3	1	1	1	Dégâts racinaires sur le revêtement de l'allée - petites plaies de choc sur le tronc - anciennement mené sur têtes de chat - plaies de suppression sur branches dont une creuse au centre du houppier - fourches à écorce incluse entre charpentières et entre suppléants sur têtes de chat - plaies de choc sous des branches - corde à retirer autour d'une branche - plaie d'arrachement avec bourrelets épais et actifs	3		ND									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V		
		Distance / élément bâti																											
Parc CDG	131	2	3	Tilia tomentosa	40	11	10	12	4,8	3	3	2	1	1		Plaie de suppression sur tronc et branches - fourche à écorce incluse entre charpentières - plaie d'arrachement sur branche - anciennement mené sur têtes de chat - repositionner la lanrière du nichoir, risque d'englobement - branche arrachée en tête - plaie de brûlure solaire	2		ND										
Ecoles Jules Guesde / Félix Toussaint	132	0	5	Gleditsia triacanthos	5	4	3	2	0,6	3	1	1	1	1		Petites plaies de taille de formation	1		ND										
Ecoles Jules Guesde / Félix Toussaint	133	0	2	Tilia tomentosa	50	10	11	9	6	3	2	3	?	3	1	Revêtement en sol souple au collet, visibilité nulle - suintement au collet - plaie chancreuse en bas de tronc - branches anciennement réduites parfois creuses en tête, dont une avec risque de rupture du suppléant sur le toit - branches déperissantes ont été réduites - plaies d'arrachement sur branches - plaies de suppression sur branches - mauvaise vigueur, retirer le revêtement souple et les planches au sol	3		5										
Ecoles Jules Guesde / Félix Toussaint	134	2	3	Tilia tomentosa	60	13	13	8	7,2	3	1	2	1	1	1	Branches anciennement réduites - plaies de suppression sur branches - plaies d'arrachement sur branches - anastomose entre branches - gui sur branche	2		ND					1					
Ecoles Jules Guesde / Félix Toussaint	135	2	3	Tilia tomentosa	50	13	14	8	6	3	2	2	1	1		Branches anciennement réduites parfois creuses en tête - plaies de suppression sur tronc et branches - plaie d'arrachement sur branches - fourches à écorce incluse entre branches - plaie de brûlure solaire - compression entre branches	2		ND										

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
		Distance / élément bâti																										
Ecoles Jules Guesde / Félix Toussaint	136	2	3	Tilia platyphyllos	15	10	6	4	1,8	3	1	2	1	1	1	Plaies de réduction sur branches - dominé	1		ND									
Ecoles Jules Guesde / Félix Toussaint	137	2	3	Tilia platyphyllos	20	10	7	6	2,4	3	2	1	1	1		Plaies de remontée de couronne - petites plaies de réduction sur branches - dominé	1		ND									
Ecoles Jules Guesde / Félix Toussaint	138	2	3	Tilia tomentosa	55	14	12	9	6,6	3	2	2	1	1	1	Plaie de choc sur tronc en cours de recouvrement - branches anciennement réduites - plaies de suppression sur branches - plaies d'arrachement de suppléant en tête de branches réduites - fourches à écorce incluse entre branches - compression entre branches	2		ND									
Ecoles Jules Guesde / Félix Toussaint	139	2	3	Tilia platyphyllos	15	9	7	7	1,8	3	1	1	1	1		Plaies de suppression sur tronc et branches	1		ND									
Ecoles Jules Guesde / Félix Toussaint	140	2	3	Tilia platyphyllos	25	12	7	7	3	3	1	1	1	1			1		ND									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée / élément bâti		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Ecole maternelle Jean Piaget	141	0	1	Tilia tomentosa	50	16	12	13	6	3	2	2	?	1	1	Revêtement souple au collet, visibilité nulle - plaies de suppression sur tronc et branches - fourches à écorce incluse	2		ND					1				
Ecole maternelle Jean Piaget	142	0	1	Tilia tomentosa	45	14	10	12	5,4	3	2	2	?	1	1	Revêtement souple au collet, visibilité nulle - plaies de suppression sur tronc et branches - fourches à écorce incluse	2		ND									
Ecole maternelle Jean Piaget	143	0	2	Tilia tomentosa	35	11	9	9	4,2	3	2	3	?	3	1	Revêtement souple au collet, visibilité nulle - plaies de suppression sur tronc et branches - plaies de réduction - beaucoup de branches mortes en cime	3	OUI	5					1				
Ecole maternelle Jean Piaget	144	0	2	Tilia tomentosa	30	11	9	6	3,6	3	2	2	?	2	1	Revêtement souple au collet, visibilité nulle - dégât racinaire sur le revêtement souple - plaies de suppression sur tronc et branches - compressions entre branches - rameaux morts en cime	2		10					1				
Ecole maternelle Jean Piaget	145	0	2	Tilia tomentosa	45	13	12	14	5,4	3	2	2	?	1	1	Revêtement souple au collet, visibilité nulle - dégât racinaire sur le revêtement souple - plaies de suppression sur tronc et branches - fourches à écorce incluse - branches basses cassées	2		ND					1				

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée / élément bâti		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Ecole maternelle Jean Piaget	146	0	2	Tilia tomentosa	40	10	8	10	4,8	3	2	2	?	1		Revêtement souple au collet, visibilité nulle - dégât racinaire sur le revêtement souple - tronc penché - plaies de suppression sur tronc et branches - fourches à écorce incluse - frottement entre une branche basse et la clôture	2		ND									
Ecole maternelle Jean Piaget	147	0	2	Tilia tomentosa	30	11	7	7	3,6	3	1	2	?	1		Revêtement souple au collet, visibilité nulle - dégâts racinaire sur le revêtement souple et la bordure - plaies de suppression sur branches - fourche à écorce incluse - plaie de réduction sur branche	2		ND									
Ecole maternelle Jean Piaget	148	0	2	Tilia tomentosa	35	11	10	6	4,2	3	1	2	?	1		Revêtement souple au collet, visibilité nulle - dégâts racinaire sur le revêtement souple et la bordure - plaies de suppression sur branches	2		ND									
Ecole maternelle Jean Piaget	149	0	2	Tilia tomentosa	40	12	10	11	4,8	3	2	2	?	1		Revêtement souple au collet, visibilité nulle - dégâts racinaire sur le revêtement souple, la bordure et le revêtement de la cour - plaies de suppression sur tronc et branches - rameaux en contact avec le filet du terrain de sport	2		ND									
Ecole maternelle Jean Piaget	150	0	2	Tilia tomentosa	35	12	9	10	4,2	3	1	2	?	1		Revêtement souple au collet, visibilité nulle - dégât racinaire sur le revêtement souple - plaies de suppression sur branches - branches en contact avec le filet du terrain de sport - fourches à écorce incluse entre branches	2		ND									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Ecole maternelle Jean Piaget	151	0	3	Betula pendula	25	11	4	9	3	3	1	2	?	1		Revêtement souple au collet, visibilité nulle - plaies de suppression sur branches	2		ND									
Ecole maternelle Jean Piaget	152	0	3	Betula pendula	25	11	6	6	3	3	1	2	?	1		Revêtement souple au collet, visibilité nulle - plaies de suppression sur tronc et branches - branche cassée	2		ND									
Ecole maternelle Jean Piaget	153	0	4	Betula pendula	25	11	7	6	3	3	2	2	?	2	1	Revêtement souple au collet, visibilité nulle - plaies de suppression sur tronc et branches - branche cassée - descente de cime - plaies d'arrachement en cours de recouvrement en cime	2		10									
Ecole maternelle Jean Piaget	154	0	4	Tamarix sp.	35	7	7	6	4,2	3	?	2	?	1	1	2 brins de 15 et 20 cm de diamètre - collet et troncs couverts de lierre, visibilité nulle - plaies de suppression sur brins et branches - un brin englobe le grillage - le collet du brin en déport semble pousser contre une dalle - plaie de choc sur brin - plaies de suppression, de réduction et d'arrachement sur branches - plaie de brûlure solaire sur branche	3		ND									
Parking Durantin	155	2	2	Acer platanoides	30	10	7	7	3,6	3	2	2	1	1		Sporophores de champignon au collet - plaies de suppression sur tronc et branches - petite plaie d'arrachement sur branche	2		ND									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée / élément bâti		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Parking Durantin	156	2	2	Acer platanoides	25	9	5	7	3	3	2	2	1	1	1	Plaies de suppression sur tronc et branches - plaie le long de la face supérieure d'une branche	2		ND					1				
Parking Durantin	157	2	2	Acer platanoides	25	10	8	7	3	3	2	2	1	1		Plaies de suppression sur tronc et branches - tronc penché	2		ND									
Parking Durantin	158	1	2	Acer platanoides	35	10	8	7	4,2	3	2	2	1	1	1	Plaies de suppression sur tronc et branches - nid de frelons asiatiques dans le houppier, à retirer - branche morte en suspens - galerie d'insectes dans une branche	2		ND				1					
Parking Durantin	159	1	2	Acer platanoides	25	10	8	4	3	3	2	2	1	1		Plaies de suppression sur tronc et branches - sporophores de champignon au collet	2		ND									
Parking Durantin	160	1	2	Acer platanoides	30	10	8	9	3,6	3	1	2	1	1		Plaies de suppression sur branches - plaie d'arrachement sur branche	2		ND									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée / élément bâti		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Parking Durantin	161	1		Pyrus calleryana 'Chanticleer'	20	9	3	3	2,4	3	1	2	1	1		Bordure de la fosse endommagée - plaies de suppression, réduction et arrachement sur branches - plaies de suppression sur tronc	2		ND									
Parking Durantin	162	1		Pyrus calleryana 'Chanticleer'	15	5	2	2	1,8	3	2	2	1	2	1	Bordure de la fosse endommagée - plaies de réduction sur branches - plaies de suppression sur tronc - plaie d'arrachement sur tronc	2		ND									
Parking Durantin	163	1		Pyrus calleryana 'Chanticleer'	20	9	4	4	2,4	3	2	2	1	1		Bordure de la fosse endommagée - plaies de réduction et de suppression sur branches - plaies de suppression sur tronc	2		ND									
Parking Durantin	164	1		Pyrus calleryana 'Chanticleer'	20	9	3	3	2,4	3	2	2	1	1		Bordure de la fosse endommagée - plaies de réduction et de suppression sur branches - plaies de suppression sur tronc - entailles sur tronc	2		ND									
Parking Durantin	165	1		Pyrus calleryana 'Chanticleer'	15	6	3	3	1,8	3	2	2	1	1		Bordure de la fosse endommagée - plaies de réduction et de suppression sur branches - plaies de suppression sur tronc - champignons marrons au collet - liens autour du tronc à retirer	2		ND									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée / élément bâti		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Parking Durantin	166	1		Pyrus calleryana 'Chanticleer'	25	7	3	3	3	3	2	2	1	2	1	Bordure de la fosse endommagée - plaies de réduction et de suppression sur branches - plaies de suppression sur tronc - petite plaie d'arrachement sur le tronc - descente de cime	3		10									
Parking Durantin	167	1		Pyrus calleryana 'Chanticleer'	20	8	3	3	2,4	3	2	2	1	2	1	Bordure de la fosse endommagée - plaies de réduction et de suppression sur branches - plaies de suppression sur tronc - descente de cime	2		ND									
Parking Durantin	168	1		Pyrus calleryana 'Chanticleer'	15	8	3	3	1,8	3	2	2	1	1		Plaies de réduction et de suppression sur branches - plaies de suppression sur tronc - plaies de choc sur tronc - retirer les liens autour du tronc - plaie de choc sur une branche	2		ND									
Parking Durantin	169	1		Pyrus calleryana 'Chanticleer'	10	6	3	3	1,2	3	2	2	1	1	1	Plaies de réduction et de suppression sur branches - plaies de suppression sur tronc	2		ND									
Parking Durantin	170	1		Pyrus calleryana 'Chanticleer'	15	6	2	2	1,8	3	2	2	1	2		Plaies de réduction et de suppression sur branches - plaies de suppression sur tronc	3		10									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée	Distance / élément bâti	GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Parking Durantin	171	1		Pyrus calleryana 'Chanticleer'	15	7	3	3	1,8	3	2	2	1	1		Plaies de réduction et de suppression sur branches - plaies de suppression sur tronc	2		ND									
Parking Durantin	172	1		Pyrus calleryana 'Chanticleer'	15	6	2	3	1,8	3	2	2	1	2	1	Plaies de réduction et de suppression sur branches - plaies de suppression sur tronc	3		10									
Parking Durantin	173	1		Pyrus calleryana 'Chanticleer'	20	8	3	3	2,4	3	2	2	1	1		Plaies de réduction et de suppression sur branches - plaies de suppression sur tronc - dégâts racinaires sur le revêtement du parking - bordure de la fosse endommagée	2		ND									
Parking Durantin	174	1		Pyrus calleryana 'Chanticleer'	15	6	2	2	1,8	3	3	2	3	1		Plaies de réduction et de suppression sur branches - plaies de suppression sur tronc - dégâts racinaires sur le revêtement du parking - bordure de la fosse endommagée - arbre penché, suivre l'évolution de l'inclinaison - dégradation au collet et sur tronc, sporophore d'un champignon au collet	3		5									
Parking Durantin	175	1		Pyrus calleryana 'Chanticleer'	15	8	3	3	1,8	3	2	2	1	1		Plaies de réduction et de suppression sur branches - plaies de suppression sur tronc - dégâts racinaires sur le revêtement du parking - bordure de la fosse endommagée	2		ND									

HUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée Distance / élément bâti	GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Rue de la Marne	176	0	Pyrus calleryana	30	8	9	9	3,6	3	1	2	?	2	1	Cuvette recouverte d'un mélange de résine et de gravillons, visibilité limitée - chicots sur branches	3		ND									
Rue de la Marne	177	0	Pyrus calleryana 'Chanticleer'	10	4	2	2	1,2	3	1	1	?	1		Cuvette recouverte d'un mélange de résine et de gravillons, visibilité limitée - plaie de choc sur tronc	1		ND									
Rue de la Marne	178	0	Pyrus calleryana	30	6	6	4	3,6	3	2	3	?	2	1	Cuvette recouverte d'un mélange de résine et de gravillons, visibilité limitée - rejets au collet - une charpentièrre arrachée, la moitié du houppier manque - plaie d'arrachement sur branche	3		10									
Rue de la Marne	179	0						0	3						EMPLACEMENT VIDE												
Rue de la Marne	180	0	Pyrus calleryana	20	6	4	4	2,4	3	2	2	?	2	1	Cuvette recouverte d'un mélange de résine et de gravillons, visibilité limitée - rejets au collet - plaies de choc sur tronc et au collet - plaie d'arrachement sur tronc - branches cassées - branche réduite	3		10									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée Distance / élément bâti	GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Rue de la Marne	181	0	Pyrus calleryana	25	8	6	5	3	3	2	2	?	2	1	Cuvette recouverte d'un mélange de résine et de gravillons, visibilité limitée - plaies de choc sur tronc - charpentièrre arrachée - plaie de suppression sur tronc	3		10					1				
Rue de la Marne	182	0	Pyrus calleryana 'Chanticleer'	10	6	1	2	1,2	3	1	1	?	1		Cuvette recouverte d'un mélange de résine et de gravillons, visibilité limitée	1		ND									
Rue de la Marne	183	0	1	Pyrus calleryana	30	8	6	6	3,6	3	2	2	?	1	1	Cuvette recouverte d'un mélange de résine et de gravillons, visibilité limitée - branches arrachées - plaies de suppression sur tronc	3		ND								
Rue de la Marne	184	0	Pyrus calleryana	25	6	5	6	3	3	2	2	?	2	1	Cuvette recouverte d'un mélange de résine et de gravillons, visibilité limitée - plaies de suppression sur tronc et branches - plaie de choc sur tronc - branche cassée	3		10					1				
Rue de la Marne	185	0	Pyrus calleryana	25	6	5	4	3	3	2	2	?	2	1	Cuvette recouverte d'un mélange de résine et de gravillons, visibilité limitée - plaies de suppression sur tronc et branches - plaies de choc sur tronc - quelques petites branches réduites	3		10									

HUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée Distance / élément bâti	GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Rue de la Marne	186	1	Pyrus calleryana	25	7	6	6	3	3	2	2	?	2	1	Cuvette recouverte d'un mélange de résine et de gravillons, visibilité limitée - plaies de suppression sur tronc et branches - plaie d'arrachement sur branche - petites branches réduites	3		10					1				
Rue de la Marne	187	1	Pyrus calleryana	25	7	5	6	3	3	2	2	?	1	1	Cuvette recouverte d'un mélange de résine et de gravillons, visibilité limitée - plaies de suppression sur tronc et branches - plaies de réduction sur branches - plaie de choc sur tronc	2		ND									
Rue de la Marne	188	1	Pyrus calleryana 'Chanticleer'	10	6	2	2	1,2	3	4	4	?	3	1	Cuvette recouverte d'un mélange de résine et de gravillons, visibilité limitée - plaies de choc sur tronc - tête totalement morte - branche cassée	4		0									
Rue de la Marne	189	1	Pyrus calleryana	25	7	5	5	3	3	2	2	?	2	1	Cuvette recouverte d'un mélange de résine et de gravillons, visibilité limitée - plaies de choc sur tronc - branches cassées - galerie de zeuzère sur tronc	3		10									
Rue de la Marne	190	1	Pyrus calleryana	15	5	2	2	1,8	3	2	2	?	2	1	Cuvette recouverte d'un mélange de résine et de gravillons, visibilité limitée - descente de cime - plaies de choc et de suppression sur tronc - branche cassée - branche réduite	3		10									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée Distance / élément bâti		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Rue de la Marne	191	1	1	Pyrus calleryana	25	8	5	6	3	3	1	2	?	2	1	Cuvette recouverte d'un mélange de résine et de gravillons, visibilité limitée - branche cassée	3		10									
Rue de la Marne	192	1	1	Pyrus calleryana 'Chanticleer'	10	8	2	2	1,2	3	3	1	?	1		Cuvette recouverte d'un mélange de résine et de gravillons, visibilité limitée - galerie de zeuzère sur tronc - plaies de remontée de couronne sur tronc	2		ND									
Rue de la Marne	193	1	1	Pyrus calleryana	30	8	6	6	3,6	3	1	3	3	3	1	Cuvette recouverte d'un mélange de résine et de gravillons, visibilité limitée - anciens sporophores d'un champignon au collet, certainement un ganoderme - plaie de choc au collet - branches cassées - décollement d'écorce au collet	4		0									
Rue de la Marne	194	1	1	Pyrus calleryana	30	8	6	7	3,6	3	2	2	?	1	1	Cuvette recouverte d'un mélange de résine et de gravillons, visibilité limitée - plaie de choc en bas de tronc - branches cassées	3		ND					1				
Rue de la Marne	195	1	1	Pyrus calleryana 'Chanticleer'	10	5	2	3	1,2	3	2	1	?	1	1	Cuvette recouverte d'un mélange de résine et de gravillons, visibilité limitée - plaies de suppression sur tronc	2		ND									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée Distance / élément bâti		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sangle	S	V		
Rue de la Marne	196	1	1	Pyrus calleryana 'Chanticleer'	10	4	1	1	1,2	3	1	2	?	2	1	Cuvette recouverte d'un mélange de résine et de gravillons, visibilité limitée - retirer la sangle du tuteur tombée au sol, elle risque d'étrangler le collet à terme - descente de cime - dominé - plaie à la base d'une branche morte	3		10										
Rue de la Marne	197	1	1	Pyrus calleryana	25	8	6	6	3	3	2	2	?	1	1	Cuvette recouverte d'un mélange de résine et de gravillons, visibilité limitée - rejets au collet - plaie de choc au collet - plaies de suppression au tronc et sur branches	2		ND					1					
Rue de la Marne	198	1	1	Pyrus calleryana 'Chanticleer'	20	8	5	5	2,4	3	2	2	?	1	1	Cuvette recouverte d'un mélange de résine et de gravillons, visibilité limitée - plaies de suppression et d'arrachement sur tronc - chicot sur tronc	3		ND					1					
Rue de la Marne	199	2	2	Pyrus calleryana	25	8	5	6	3	3	1	2	?	1	1	Cuvette recouverte d'un mélange de résine et de gravillons, visibilité limitée - branches cassées	2		ND					1					
Rue de la Marne	200	2	2	Pyrus calleryana	10	6	2	2	1,2	3	1	1	1	1		Cuvette recouverte d'un mélange de résine et de gravillons, visibilité limitée	1		ND										

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée / Distance / élément bâti		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Rue de la Marne	201	2	2	Pyrus calleryana	20	7	5	5	2,4	3	2	2	?	1	1	Cuvette recouverte d'un mélange de résine et de gravillons, visibilité limitée - plaie de choc sur tronc - branche arrachée - dominé	2		ND									
Parc CDG	202	1	3	Aesculus carnea	25	11	7	7	3	3	2	2	1	1	Plaie de choc en bas de tronc - écorce fissurée superficiellement sur tronc et branches - plaies de suppression sur tronc et branche - suintements en bas de tronc	2		ND										
Parc CDG	203	1	1	Aesculus carnea	40	12	11	12	4,8	3	3	2	3	1	Écorce fissurée sur tronc avec large décollement d'écorce, le cambium n'a pas l'air endommagé - plaies de suppression sur tronc et branches - points de suintement sur tronc - sondages à 1 m de haut sur tronc : petites zones de dégradation interne - sondages au collet : petite dégradation interne côté est (6 cm de bois sain à ce niveau)	3		10								X		
Parc CDG	204	1	1	Aesculus carnea	15	7	5	4	1,8	3	2	2	1	1	Plaies de remontée de couronne sur tronc avec suppléants - plaies de suppression et réduction sur branches	2		ND										
Parc CDG	205	1	1	Aesculus carnea	20	9	4	5	2,4	3	2	1	2	1	Dominé - plaies de choc au collet - plaies de remontée de couronne	2		ND										

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V		
		Distance / élément bâti																											
Parc CDG	206	2	1	Aesculus carnea	15	6	4	5	1,8	3	2	2	1	1		Dominé - plaies de choc sur tronc et en bas de tronc - plaies de remontée de couronne sur tronc - branche fissurée, bourrelets de recouvrement actifs - plaies de suppression sur branches - suintement sur tronc	2		ND										
Parc CDG	207	1	4	Aesculus hippocastanum	55	15	12	12	6,6	3	1	3	1	2		Larges plaies de suppression et de réduction récentes sur branches, une partie du houppier est manquante - suintements sur branches - anciennement mené sur têtes de chat - suspicion d'une infection par Pseudomonas syringae - sondages à 1 m de haut sur tronc : bois sain	3		5								X		
Parc CDG	208	1	3	Quercus petraea	40	15	13	13	4,8	3	2	2	2	1	1	Plaies de choc sur racines apparentes - plaies de suppression sur tronc et branches	2		ND					1					
Parc CDG	209	1	6	Tilia cordata	25	10	7	7	3	3	1	1	1	1		Une branche risque de se faire englober par le tronc à long terme	1		ND										
Parc CDG	210	4	4	Juglans nigra	40	13	16	15	4,8	3	1	2	2	1	1	Plaies sur racines apparentes - branches cassées - plaies de réduction sur branches basses	2		ND					1					

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée	Distance / élément bâti	GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Parc CDG	211			Quercus robur	10	5	5	4	1,2	3	1	2	1	2		Dominé - branches cassées en haut de tronc - branches mortes en cime - mauvaise vigueur	2		10									
Parc CDG	212	0		Cercis siliquastrum	30	3	5	6	3,6	3	2	2	?	1		Deux brins de 15cm de diamètre - dominé - pousse dans un massif arbustif, visibilité réduite au collet - plaies de suppression sur brins et branches - plaies de réduction et d'arrachement sur branches - frottements entre branches	2		ND									
Parc CDG	213	0		Cercis siliquastrum	15	4	4	6	1,8	3	2	2	1	1		Plaie de choc sur branche - frottements entre branches - plaies de suppression et réduction sur branches	2		ND									
Parc CDG	214	0		Cercis siliquastrum	35	5	4	6	4,2	3	1	2	2	1		3 brins de 15, 10 et 10 cm de diamètre - plaie de choc au collet - branches cassées - plaies de suppression sur branches - plaies de frottement de la grille sur les branches, découper délicatement la grille	2		ND									
Parc CDG	215	0		Cercis siliquastrum	45	6	7	7	5,4	3	2	2	1	1	1	3 brins de 20, 20 et 5 cm de diamètre - plaies de suppression sur brins et branches - branches cassées - frottements entre branches - un brin commence à englober le grillage, découper délicatement la grille	2		ND									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée	Distance / élément bâti	GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Parc CDG	216	0		Cercis siliquastrum	10	4	3	3	1,2	3	2	2	1	1		Dominé - plaies de suppression sur tronc - branches cassées	2		ND									
Parc CDG	217	0		Cercis siliquastrum	30	7	9	9	3,6	3	1	2	2	1		Plaie de suppression de brin au collet - plaies de suppression sur branches avec chicot - frottements entre branches - branches cassées	2		ND									
Parc CDG	218	0		Pinus nigra	40	8	11	11	4,8	3	1	2	2	1	1	Nids de chenilles processionnaires dont un à 1m80 de haut à portée de main - plaies de choc sur racines apparentes - plaie de choc sur branche basse - branches cassées - plaie de réduction sur branche basse - éco-piège mal positionné, la gouttière ne doit pas toucher le tronc et doit être au-dessus du sac	2		ND									
Parc CDG	219	4		Tilia platyphyllos	80	17	13	15	9,6	3	1	2	1	1	1	Plaies de suppression et de réduction sur branches - branches cassées - plusieurs nids, nombreux oiseaux - branche cassée suspendue - bel arbre, intérêt paysager important	1		ND					1				
Parc CDG	220	1	3	Carpinus betulus 'Fastigiata'	25	9	4	4	3	3	2	2	1	1	1	Plaies de remontée de couronne sur tronc - branche englobée dans le tronc - plaies de suppression et réduction sur branches	2		ND									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée Distance / élément bâti		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Parc CDG	221	1	3	Carpinus betulus 'Fastigiata'	20	9	4	4	2,4	3	2	2	1	1		Plaies de remontée de couronne sur tronc - plaie de choc sur tronc plaie d'arrachement sur branche - plaies de suppression et réduction sur branches	2		ND									
Parc CDG	222	1	3	Carpinus betulus 'Fastigiata'	20	9	4	4	2,4	3	2	2	1	1		Plaies de remontée de couronne sur tronc - branches cassées - plaies de suppression et réduction sur branches	2		ND									
Parc CDG	223	1	4	Carpinus betulus 'Fastigiata'	25	9	4	4	3	3	2	2	1	1		Plaies de remontée de couronne sur tronc - branches cassées - plaies de suppression et réduction sur branches - frottements entre branches	2		ND									
Parc CDG	224	1	3	Robinia pseudoacacia	15	8	5	5	1,8	3	2	2	1	2	1	Écorce fissurée le long du tronc, le cambium ne semble pas touché - plaie de choc sur tronc - plaies de choc sur branches basse - bois mort en équilibre dans le houppier - fourches a écorce incluse	2		ND									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	225	0	2	Acer platanoides	30	11	7	7	3,6	3	1	2	1	1	1	Pousse dans un massif arbustif, visibilité réduite - plaies de suppression sur branches - grosse branche cassée en équilibre dans le houppier à retirer d'urgence	2	OUI	ND					1				

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
		Distance / allée	Distance / élément bâti																									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	226	0	2	Acer platanoides	30	11	7	5	3,6	3	2	2	1	1		Pousse dans un massif arbustif, visibilité réduite - plaies de suppression sur tronc et branches	2		ND									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	227	0	2	Acer platanoides	30	11	7	5	3,6	3	3	2	3	2		Pousse dans un massif arbustif, visibilité réduite - plaies de choc importantes sur collet et tronc, collet et tronc creux, mais bourrelets épais et actifs - plaies de suppression sur tronc et branches - branches réduites côté voisinage - un pavé semble enfoui contre le collet côté allée	3		10									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	228	0	2	Acer platanoides	30	11	7	8	3,6	3	1	2	2	1		Plaies de suppression sur branches - collet pousse contre des pavés enfouis - racine étrangleuse	2		ND									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	229	0	2	Acer platanoides	20	9	8	5	2,4	3	1	2	1	1		Plaie de choc sur tronc presque recouverte - plaies de suppression sur branches - branches réduites côté voisinage	2		ND									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	230	0	2	Acer platanoides	30	11	8	7	3,6	3	1	2	1	1		Pousse dans un massif arbustif, visibilité réduite - plaies de suppression sur branches - branches réduites côté voisinage - frottement entre une branche et un suppléant	2		ND									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
		Distance / allée	Distance / élément bâti																									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	231	0	2	Acer platanoides	20	11	7	5	2,4	3	1	2	1	1	1	Pousse dans un massif arbustif, visibilité réduite - plaies de suppression sur branches - branches réduites côté voisinage	2		ND									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	232	0	2	Acer platanoides	35	12	10	5	4,2	3	1	2	2	1		Pousse dans un massif arbustif, visibilité réduite - racine étrangleuse - plaies de suppression sur branches - branches réduites côté voisinage	2		ND									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	233	0	2	Acer platanoides	30	10	8	5	3,6	3	2	2	1	1		Pousse dans un massif arbustif, visibilité réduite - plaies de suppression sur tronc et branches - branches réduites côté voisinage - frottement entre une branche et un suppléant	2		ND									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	234	0	2	Acer platanoides	30	10	8	5	3,6	3	2	2	1	2	1	Pousse dans un massif arbustif, visibilité réduite - trou de vis dans le tronc - plaies de suppression sur tronc et branches - branches réduites côté voisinage - frottement entre une branche et un suppléant - beaucoup de bois mort - plaie de choc sur une charpentièr	2		10					1				
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	235	0	2	Acer platanoides	25	9	7	6	3	3	2	2	1	1		Pousse dans un massif arbustif, visibilité réduite - plaies de suppression sur tronc et branches - branches réduites côté voisinage - plaie de choc sur une branche au-dessus du passage	2		ND									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée / élément bâti		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	236	0	2	Acer platanoides	20	8	7	5	2,4	3	1	2	1	1		Pousse dans un massif arbustif, visibilité réduite - plaies de suppression sur branches - branches réduites côté voisinage - dominé par le marronnier voisin	2		ND									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	237	1	8	Aesculus hippocastanum	50	16	7	10	6	3	1	2	3	1	1	Petite cavité au collet de 10cm de profondeur au maximum - petite plaie de choc sur tronc presque recouverte - plaies de choc et de suppression sur charpentières - anciennement mené sur têtes de chat, suppléants sélectionnés puis réduits - retirer le lien autour d'une branche	2		ND									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	238	1	12	Aesculus hippocastanum	45	16	5	8	5,4	3	2	2	3	1		Petite cavité au collet de 7cm de profondeur au maximum - plaie de choc au collet - petite plaie de choc sur tronc presque recouverte - anciennement mené sur têtes de chat, suppléants sélectionnés puis réduits	2		ND									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	239	1		Aesculus hippocastanum	40	16	5	8	4,8	3	2	2	3	1		Large plaie au collet sur environ 40% de la circonférence - plaies de choc sur tronc dont une profonde de 8cm avec bois dégradé et sable - plaie de suppression sur tronc légèrement creuse avec sable - lien sur charpentières à retirer - plaies de suppression sur charpentières - anciennement mené sur têtes de chat, suppléants sélectionnés puis réduits	3		ND									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	240	1		Aesculus hippocastanum	40	16	6	9	4,8	3	2	3	3	1		Large plaie au collet sur environ 40% de la circonférence - plaies de choc sur tronc - plaies de suppression sur charpentières - anciennement mené sur têtes de chat, suppléants sélectionnés puis réduits	3		ND									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée	Distance / élément bâti	GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V		
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	241	1		Aesculus hippocastanum	40	16	6	11	4,8	3	3	2	3	1		Large plaie au collet sur environ 40% de la circonférence - plaie de suppression creuse sur tronc d'au moins 50 cm de profondeur - plaies de choc sur tronc, dont une avec un suintement du type Wetwood - plaies de suppression sur charpentières - anciennement mené sur têtes de chat, suppléants sélectionnés puis réduits - sondages à 1m de haut sur tronc : 13 à 15 cm de bois sain en périphérie d'une cavité interne - sondage au collet : bois sain	3		10									X	
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	242	1		Aesculus hippocastanum	50	16	8	12	6	3	2	3	2	1		Deux cavités peu profondes au collet - plaie de choc sur empattement racinaire - plaie de choc sur tronc de 5 cm de profondeur - légère dépression dans le tronc en dessous de l'insertion d'une charpentièrre - plaies de suppression sur charpentières - liens à retirer sur charpentières - anciennement mené sur têtes de chat, suppléants sélectionnés puis réduits	3		ND										
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	243	1		Aesculus hippocastanum	50	16	8	8	6	3	1	2	2	1	1	Large plaie au collet sur environ 20% de la circonférence - anciennement mené sur têtes de chat, suppléants sélectionnés puis réduits	2		ND				1						
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	244	1		Aesculus hippocastanum	40	14	6	8	4,8	3	3	2	3	1		Large plaie au collet sur environ 40% de la circonférence - plaies creuses de choc de 5 cm de profondeur sur tronc - plaie de suppression sur tronc - large plaie de choc sur tronc - anciennement mené sur têtes de chat, suppléants sélectionnés puis réduits	3		ND										
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	245	1		Aesculus hippocastanum	55	14	8	7	6,6	3	2	3	3	3	1	Large plaie au collet sur environ 40% de la circonférence - plaie de choc sur tronc - plaie de suppression de 20cm de profondeur sur tronc - charpentièrre morte - lien sur branche à retirer - anciennement mené sur têtes de chat, suppléants sélectionnés puis réduits - sondages à 1 m de haut sur tronc et au collet : dégradation interne de 9 cm de diamètre	3		5				1		X				

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V
		Distance / allée	Distance / élément bâti																								
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	246	0	/						0	3						EMPLACEMENT VIDE											
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	247	0	/						0	3						EMPLACEMENT VIDE											
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	248	1	4	Aesculus hippocastanum	40	14	6	8	4,8	3	3	3	1	2	1	Charpentières réduites drastiquement - branche morte au-dessus du passage - anciennement mené sur têtes de chat, suppléants sélectionnés - large plaie de suppression de charpentièrre sur tronc	3	OUI	10					1			
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	249	1	0	Aesculus hippocastanum	60	14	11	10	7,2	3	1	2	2	3	1	Anciennement mené sur têtes de chat, suppléants sélectionnés puis réduits - branche fissurée côté école - plaies de suppression creuses sur branches - sondage au collet : bois sain - suspicion de racines sectionnées lors de la création de la clôture	3	OUI	5					1	X		
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	250	0	0	Aesculus hippocastanum	65	16	8	8	7,8	3	3	3	2	2		Branches anciennement menées sur têtes de chat, puis réductions successives des branches - plaie creuse en tête d'une branche réduite - plaies de suppression sur branches - suspicion de racines sectionnées lors de la création de la clôture - sondages au collet : bois sain - sondages à 1 m de haut sur tronc : minimum 20 cm de bois sain en périphérie d'une dégradation interne	3		5							X	

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
		Distance / allée	Distance / élément bâti																									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	251	0	5	Aesculus hippocastanum	50	16	8	8	6	3	2	2	2	2	1	Branches anciennement menées sur têtes de chat, puis réductions successives des suppléants - plaie de suppression sur tronc - plaies de choc en cours de recouvrement sur tronc - sol tassé au pied, racines apparentes blessées	3	ND										
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	252	0	/						0	3						EMPLACEMENT VIDE												
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	253	0	1	Aesculus hippocastanum	50	14	10	7	6	3	2	2	3	2	1	Branches anciennement réduites - plaie dégradée sur quelques centimètres de profondeur au collet - plaies de choc sur tronc - fissure le long du tronc, en cours de recouvrement - plaie creuse en tête de branches réduites - plaies de suppression sur tronc et branches - ancienne plaie d'arrachement en cours de recouvrement sur branche	3	10										
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	254	0	1	Aesculus hippocastanum	60	16	10	9	7,2	3	3	3	3	1		Branches anciennement réduites - plaie de 33 cm de large au collet - plaie de choc creuse sur 25 cm de profondeur sur tronc - sporophore de coprin au collet - clous plantés dans le tronc - plaie de suppression creuse en tête du tronc - plaies de suppression sur branches - ancienne plaie d'arrachement sur branche - fourches à écorce incluse entre charpentières et entre branches - sondage à 1m de haut sur tronc : bois sain	3	ND									X	
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	255	0	1	Aesculus hippocastanum	45	16	6	8	5,4	3	1	2	3	2		Branches anciennement réduites - importants suintements au collet - sondage en bas de tronc : bois sain	3	ND									X	

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée / élément bâti		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	256	0	1	Aesculus hippocastanum	50	16	8	8	6	3	1	3	3	2	1	Branches anciennement réduites - plaie au collet - plaie de choc quasiment recouverte en bas de tronc - plaie de choc en cours de recouvrement sur branche - plaies de suppression sur branches - fourche à écorce incluse entre branches	3		10					1				
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	257	0	/						0	3						EMPLACEMENT VIDE												
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	258	0	/						0	3						EMPLACEMENT VIDE												
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	259	0	/	Aesculus hippocastanum	45	16	7	7	5,4	3	3	2	3	1		Branches anciennement réduites - racine étrangleuse blessée - plaie au collet - plaies de choc au collet dont une présentant un suintement type Wetwood - fourche à écorce incluse entre charpentières	3		ND									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	260	0	/	Aesculus hippocastanum	30	14	4	6	3,6	3	3	3	3	2	1	Branches anciennement réduites - nombreuses plaies de choc au collet et sur tronc - plaies de suppression sur tronc et branches - une charpentière réduite creuse en tête - sondage au collet : très petites zones de dégradation interne - sondage à 1 m de haut sur tronc : cavité de 3 cm de diamètre à cœur	3		10								X	

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
		Distance / allée	Distance / élément bâti																									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	261	0	5	Aesculus hippocastanum	40	14	6	5	4,8	3	3	3	3	2	1	Branches anciennement réduites - plaie creuse en tête de branches réduites, dont une avec une gélivure refermée - plaie de choc occupant environ 40% de la circonférence du collet - plaies de choc sur tronc - suintements en bas de tronc - plaie chancreuse à 1,7 m de haut sur tronc - une racine étrangleuse	3		10					1				
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	262	0	1						0	3						EMPLACEMENT VIDE												
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	263	0	5	Aesculus hippocastanum	35	8	3	3	4,2	3	3	3	3	1	1	Branches drastiquement réduites, port dénaturé - large plaie de choc au collet - plaies de choc sur tronc, dont une creuse à 2 m de haut - retirer le ruban adhésif autour d'une branche - plaies de suppression sur branches - plaie de choc sur une branche	3		10									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	264	0	2	Aesculus hippocastanum	40	7	2	2	4,8	3	4	3	4	3	1	Branches drastiquement réduites, port dénaturé - large plaie de choc au collet - nombreux sporophores de coprins au collet - déperissant - large plaie de suppression de charpentière en tête de tronc - tête de tronc creuse - plaie de suppression sur branches - pas d'intérêt de conservation dans le cadre de travaux	4		0									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	265	0	2	Aesculus hippocastanum	40	8	3	3	4,8	3	1	3	3	2	1	Branches drastiquement réduites, port dénaturé - plaies de suppression sur branches - plaie de choc au collet - l'écorce se détache sur certaines branches, évolution à suivre	3		10									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée / élément bâti		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	266	0	/	Aesculus hippocastanum	30	8	2	2	3,6	3	1	3	1	2		Branches drastiquement réduites, port dénaturé - plaies de suppression sur branches	3		10									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	267	0	/	Aesculus hippocastanum	50	8	5	6	6	3	3	3	1	1		Branches anciennement menées sur têtes de chat, puis drastiquement réduites - plaies de suppression sur branches - larges plaies de suppression de charpentières sur tronc, bourrelets épais et actifs	3		ND									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	268	0	/	Aesculus hippocastanum	30	8	3	3	3,6	3	1	3	2	2	1	Branches anciennement menées sur têtes de chat, puis drastiquement réduites - plaies de suppression sur branches - plaie de choc au collet - pas d'intérêt de conservation dans le cadre de travaux	3		5					1				
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	269	0	/	Aesculus hippocastanum	30	8	3	3	3,6	2	1	3	1	2	1	Branches drastiquement réduites, port dénaturé - fissuration, décolllements de l'écorce, suintements à la base des charpentières	3		5									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	270	0	/	Aesculus hippocastanum	40	8	4	4	4,8	3	1	3	1	1	1	Branches anciennement menées sur têtes de chat, puis branches drastiquement réduites - plaies de suppression sur charpentières et branches, dont une creuse	3		ND					1				

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée / élément bâti		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	271	0	/	Aesculus hippocastanum	45	8	5	5	5,4	3	1	3	1	1	1	Branches anciennement menées sur têtes de chat, puis branches drastiquement réduites - plaies creuses de suppression sur branches - une branche réduite creuse en tête	3		ND									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	272	0	/	Aesculus hippocastanum	35	8	3	3	4,2	3	2	3	1	2	1	Branches anciennement menées sur têtes de chat, puis branches drastiquement réduites - plaies creuses de suppression sur branches - plaies de suppression de suppléants sur tronc - suintement sur tronc	3		10					1				
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	273	0	3	Aesculus hippocastanum	40	8	5	5	4,8	3	3	3	2	1		Branches anciennement menées sur têtes de chat, puis branches drastiquement réduites - plaies de choc au collet et sur tronc côté virage - légers dégâts des racines sur l'allée - plaies de suppression et de réduction sur branches - suintement sur charpentièr	3		ND									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	274	0	1	Aesculus hippocastanum	30	8	3	3	3,6	3	2	2	1	1		Branches anciennement menées sur têtes de chat, puis branches drastiquement réduites - pousse dans du lierre, visibilité du collet réduite - plaies de choc en bas de tronc - suintement sur tronc - plaies de suppression sur branches	3		ND									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	275	0	2	Aesculus hippocastanum	35	8	4	4	4,2	3	2	3	1	1	1	Branches anciennement menées sur têtes de chat, puis branches drastiquement réduites - pousse dans du lierre, visibilité du collet réduite - plaie de suppression sur tronc et branches	3		ND									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
		Distance / allée	Distance / élément bâti																									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	276	0	2	Aesculus hippocastanum	35	8	5	4	4,2	3	1	2	1	1		Branches anciennement menées sur têtes de chat, puis branches drastiquement réduites - pousse dans du lierre, visibilité du collet réduite	2		ND									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	277	0	1						0	3						EMPLACEMENT VIDE												
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	278	0	1	Aesculus hippocastanum	35	8	4	4	4,2	3	1	3	1	1		Branches anciennement menées sur têtes de chat, puis branches drastiquement réduites - pousse dans du lierre, visibilité du collet limitée - plaies de suppression sur branches - fourche à écorce incluse entre branches	3		ND									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	279	1	1	Aesculus hippocastanum	35	8	2	2	4,2	3	3	3	3	3	1	Branches anciennement menées sur têtes de chat, puis branches drastiquement réduites - pousse dans du lierre, visibilité du collet limitée - collet et tronc creux - une charpentière totalement morte, déperissant - cavité ouverte sur tronc	4		0									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	280	1	2	Aesculus hippocastanum	40	8	4	4	4,8	3	3	3	1	1		Branches anciennement menées sur têtes de chat, puis branches drastiquement réduites - pousse dans du lierre, visibilité du collet limitée - plaie creuse de suppression de charpentière sur tronc - plaies de suppression sur branches	3		ND									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
		Distance / allée	Distance / élément bâti																									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	281	1	/	Aesculus hippocastanum	35	8	4	4	4,2	3	2	3	1	2	1	Branches drastiquement réduites - une charpentièrre totalement morte en tête, supprimer la partie morte - tête de branche réduite suintante - sondage au collet : bois sain	3		5					1			X	
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	282	1	/	Aesculus hippocastanum	35	8	4	4	4,2	3	1	2	2	1	Branches drastiquement réduites - plaies sur petites racines apparentes - plaies de suppression sur branches	3		ND										
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	283	1	/	Aesculus hippocastanum	35	7	3	4	4,2	3	3	3	2	1	1	Branches drastiquement réduites - plaie de choc présentant un suintement de type Wetwood en bas de tronc - plaies de suppression creuses sur tronc - plaie d'arrachement sur charpentièrre, quasiment recouverte - plaies de suppression sur branches - sondages au collet et bas de tronc : très petite zone de dégradation interne	3		10				1			X		
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	284	1	/	Aesculus hippocastanum	35	8	5	5	4,2	3	1	2	1	1	Branches drastiquement réduites - plaies de suppression sur branches	3		ND										
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	285	1	/	Aesculus hippocastanum	35	8	4	4	4,2	3	1	3	1	1	1	Branches drastiquement réduites - plaies de suppression creuses sur branches - ancienne plaie de choc sur charpentièrre côté allée	3		ND					1				

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V				
		Distance / allée	Distance / élément bâti																												
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	286	0	/	Aesculus hippocastanum	35	8	4	4	4,2	3	3	3	3	1		Branches drastiquement réduites - plaies de suppression sur branches - ancienne plaie de choc sur tronc côté allée - collet et tronc creux - plaie de suppression creuse sur tronc - sondages au collet : 11 à 27 cm de bois sain en périphérie d'une cavité interne	3		10										X		
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	287	0	/	Aesculus hippocastanum	35	8	3	5	4,2	3	3	3	1	1		Branches drastiquement réduites - plaies de suppression sur branches - plaies de choc sur tronc, dont une longue, la frappe au maillet met en évidence une cavité à l'arrière de la plaie - une tête de branche réduite morte	3		ND												
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	288	1	/	Aesculus hippocastanum	40	8	4	4	4,8	3	3	3	1	1		Branches drastiquement réduites - plaies de suppression sur branches - large plaie de choc en bas de tronc - plaies de suppression creuses sur branches	3		ND												
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	289	1	/	Aesculus hippocastanum	25	7	3	3	3	3	3	3	1	1		Branches drastiquement réduites - plaie de suppression creuse sur tronc, la cavité dépasse le cône d'insertion de la branche retirée - plaies de suppression sur branches - une plaie de réduction est dégradée, et une branche est insérée à l'arrière de la dégradation, elle semble s'arracher et être retenue par une autre branche - plaies de brûlure solaire sur branches	4		0												
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	290	1	/	Aesculus hippocastanum	30	3	1	1	3,6	3	4	4	3	?	1	Totem formé à la suite de l'arrachement d'une charpentière et de la suppression de l'autre - tête de tronc dégradée	4		0												

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
		Distance / élément bâti																										
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	291	1	/	Aesculus hippocastanum	30	8	4	5	3,6	3	2	3	1	1		Branches drastiquement réduites - plaies de suppression sur tronc et branches - petite plaie de choc ancienne en bas de tronc	3		ND									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	292	1	/	Aesculus hippocastanum	35	8	5	4	4,2	3	1	2	1	1		Branches réduites - plaies de suppression sur branches	3		ND									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	293	1	2	Aesculus hippocastanum	30	8	3	4	3,6	3	2	3	1	1		Branches réduites - plaies de suppression sur tronc et branches - pousse dans du lierre, visibilité du collet limitée - plaies creuses de brûlure solaire sur branches	3		ND									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	294	1	2						0	3						EMPLACEMENT VIDE												
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	295	1	2	Aesculus hippocastanum	40	8	5	5	4,8	3	2	3	1	1		Branches anciennement menées sur têtes de chat, puis branches réduites - pousse dans du lierre, observation du collet limitée - plaie de choc en bas de tronc - plaies de suppression sur branches - plusieurs plaies creuses sur une branche centrale, suspicion de cavité dans l'ensemble de la branche	3		ND									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée / élément bâti		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	296	1	0						0	3						EMPLACEMENT VIDE											
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	297	1	2						0	3						EMPLACEMENT VIDE											
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	298	1	2	Aesculus hippocastanum	50	8	6	7	6	3	3	3	3	1		Branches anciennement menées sur têtes de chat, puis branches réduites - plaies de suppression sur branches - pousse dans du lierre, visibilité du collet limitée - sondages au collet : 20 à au moins 30 cm de bois sain en périphérie d'une dégradation interne - sondages en bas de tronc : 17 à au moins 30 cm de bois sain en périphérie d'une dégradation interne	3		10							X	
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	299	1	2						0	3						EMPLACEMENT VIDE											
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	300	0	2	Aesculus hippocastanum	35	8	4	5	4,2	3	3	3	1	1		Branches anciennement menées sur têtes de chat, puis branches réduites - plaies de suppression sur branches - pousse dans du lierre, visibilité du collet limitée - gélivure recouverte en bas de tronc, cavité à l'arrière - plaie de choc sur tronc - plaie creuse le long d'une charpentièrre - sondage au collet : bois sain - sondages en bas de tronc : dégradation interne d'environ 15 cm de diamètre	3		10							X	

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V	
		Distance / allée	Distance / élément bâti																									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	301	0	2	Aesculus hippocastanum	20	7	2	2	2,4	3	?	3	?	1		Branches réduites - plaies de suppression sur branches - pousse dans un massif arbustif, visibilité du collet et du tronc limitée	3		ND									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	302	0	2	Aesculus hippocastanum	50	8	6	5	6	3	1	3	1	1		Branches anciennement menées sur têtes de chat, puis branches réduites - plaies de suppression sur branches, dont une large et creuse sur charpentièrre, à vérifier en hauteur - plaie d'arrachement ancienne quasiment recouverte sur branche	3		ND									X
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	303	0	1	Aesculus hippocastanum	35	8	6	4	4,2	3	1	3	1	1		Branches anciennement menées sur têtes de chat, puis branches réduites - plaies de suppression sur branches et tronc - pousse dans un massif arbustif, visibilité du collet et du tronc limitée	3		ND									
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	304	0	1						0	3						EMPLACEMENT VIDE												
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	305	0	0	Aesculus hippocastanum	45	8	4	3	5,4	3	3	3	1	3	1	Branches anciennement menées sur têtes de chat, puis branches réduites - plaies de suppression sur tronc et branches - dégâts racinaires sur le revêtement de l'abri - une charpentièrre presque totalement morte - suintements le long du tronc	3		5									

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

RELEVÉ DES ARBRES ET TRAVAUX A RÉALISER

Date de relevé : novembre 2023

Notes tronc, branches, collet : 1 = absence de défaut ; 2 = défaut sans gravité ; 3 = défaut évolutif ; 4 = défaut grave - Vigueur : 1 = bonne vigueur ; 2 = vigueur moyenne ; 3 = mauvaise vigueur ; 4 = mort

Potentiel d'évolution : 1 = Port typique de l'espèce, sujet entier - 2 = Port typique de l'espèce, sujet faiblement endommagé - 3 = Port atypique de l'espèce ou sujet très endommagé - 4 = Port non significatif ou sujet irrémédiablement endommagé

Espérance de maintien : 0 = abattage (urgent ou dans l'année) ; 3, 5 ou 10 = abattage prévisible d'ici 3 ans, 5 ans ou 10 ans ; ND (Non déterminée) = espérance de maintien supérieure à 10 ans

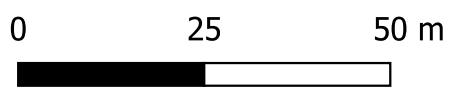
Localisation	NUMÉRO DU SUJET	Distance / allée / élément bâti		GENRE ESPÈCE	Diamètre du tronc (cm)	Hauteur totale (m)	Longueur couronne (m)	Largeur couronne (m)	Distance min travaux (m)	Note de risque	Tronc	Branches	Collet	Vigueur	Bois mort	COMMENTAIRE GÉNÉRAL	Potentiel d'évolution	Urgence d'intervention	Espérance de maintien	Réduction	Allègement	Sélection	Suppression de branche	Suppression bois mort	Sanglage	S	V			
Parc CDG - Allée du 8 mai 1945	306	0	0	Aesculus hippocastanum	50	8	4	3	6	3	3	3	3	1		Branches anciennement menées sur têtes de chat, puis branches réduites - plaies de suppression sur branches - sporophores de champignon au collet - sondages à 1 m de haut sur tronc et au collet : petite dégradation interne	3		10										X	
Rue de Verdun	307	0	1	Aesculus hippocastanum	40	8	4	4	4,8	3	2	3	2	1		Branches anciennement menées sur têtes de chat puis suppléants réduits - dégâts racinaires sur le revêtement du trottoir - plaies sur racines apparentes - fissuration de l'écorce du tronc et d'une charpentièrre - plaies de suppression sur branches	3		ND											
Rue de Verdun	308	0	1	Aesculus hippocastanum	35	8	3	4	4,2	3	3	3	2	1		Branches anciennement menées sur têtes de chat puis suppléants réduits - plaies de choc sur tronc - plaies de suppression sur branches - sondage au collet : très petites dégradations internes	3		ND										X	
Rue de Verdun	309	0	1	Aesculus hippocastanum	35	8	4	3	4,2	3	3	3	3	1		Branches anciennement menées sur têtes de chat, puis suppléants réduits - plaies de suppression sur branches et tronc - légère fourche à écorce incluse entre une charpentièrre et le tronc - cavité au collet - plaie de choc dégradée en bas de tronc - sondages au collet : dégradation à cœur - dégâts racinaires sur le revêtement du trottoir	3		10										X	
Rue de Verdun	310	0	1	Aesculus hippocastanum	40	8	4	4	4,8	3	2	2	1	1		Branches anciennement menées sur têtes de chat, puis suppléants réduits - plaies de suppression sur branches et tronc - plaie de choc en bas de tronc, en cours de recouvrement	3		ND											

ANNEXE 2

PLAN DE LOCALISATION DES ARBRES

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

Plan de localisation des arbres

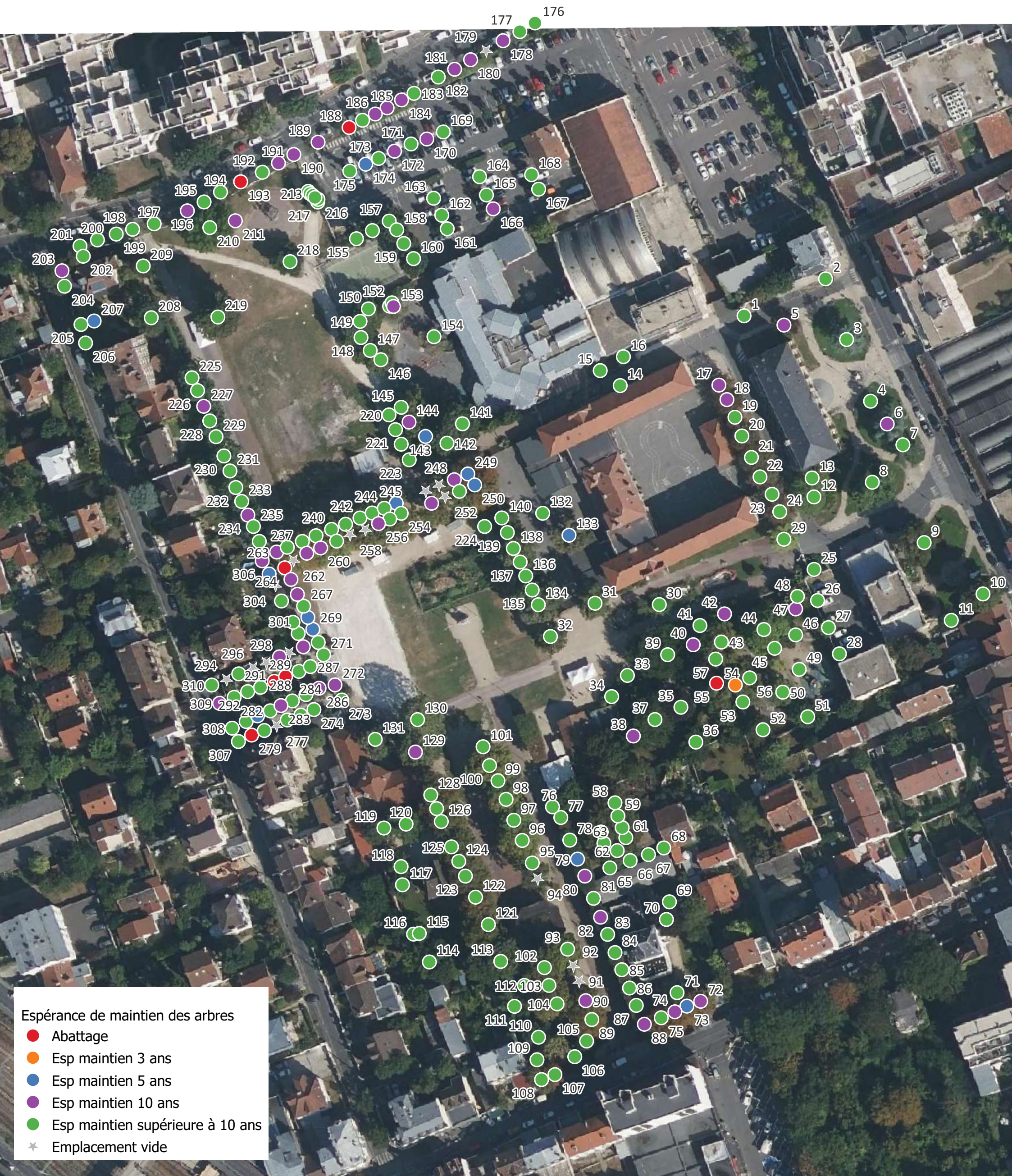


ANNEXE 3

**PLAN DE LOCALISATION DES ARBRES
AVEC LEUR ESPÉRANCE DE MAINTIEN**

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

Plan de localisation des arbres avec leur espérance de maintien



0 25 50 m

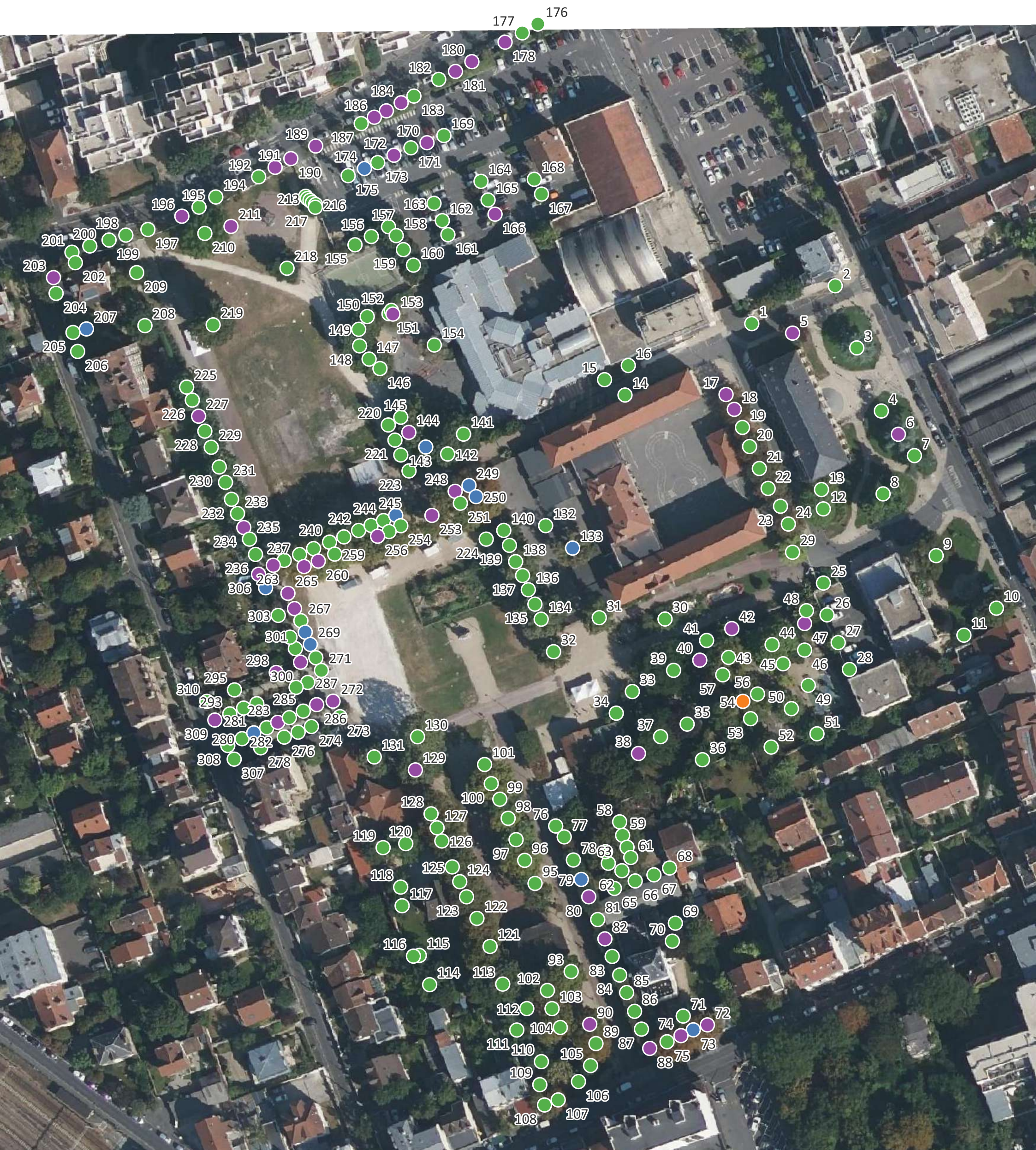


ANNEXE 4

**PLANS DES ARBRES PRÉSENTS
APRÈS ABATTAGES DANS
1, 5 ET 10 ANS**

HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

Arbres présents fin 2024



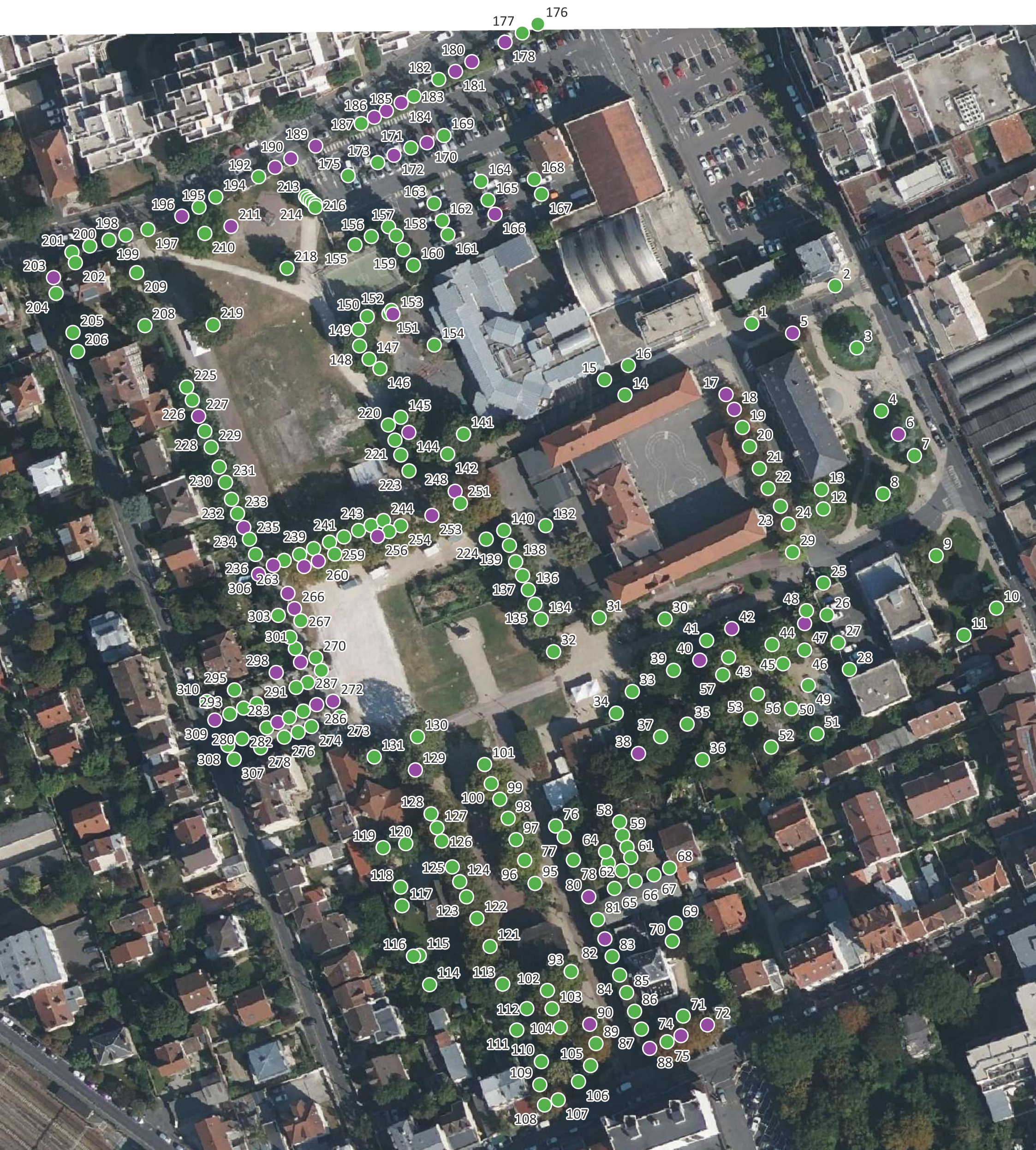
0 25 50 m



HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

Arbres présents après abattages dans 5 ans

(une vérification de l'évolution des défauts devra être réalisée avant d'effectuer ces abattages)



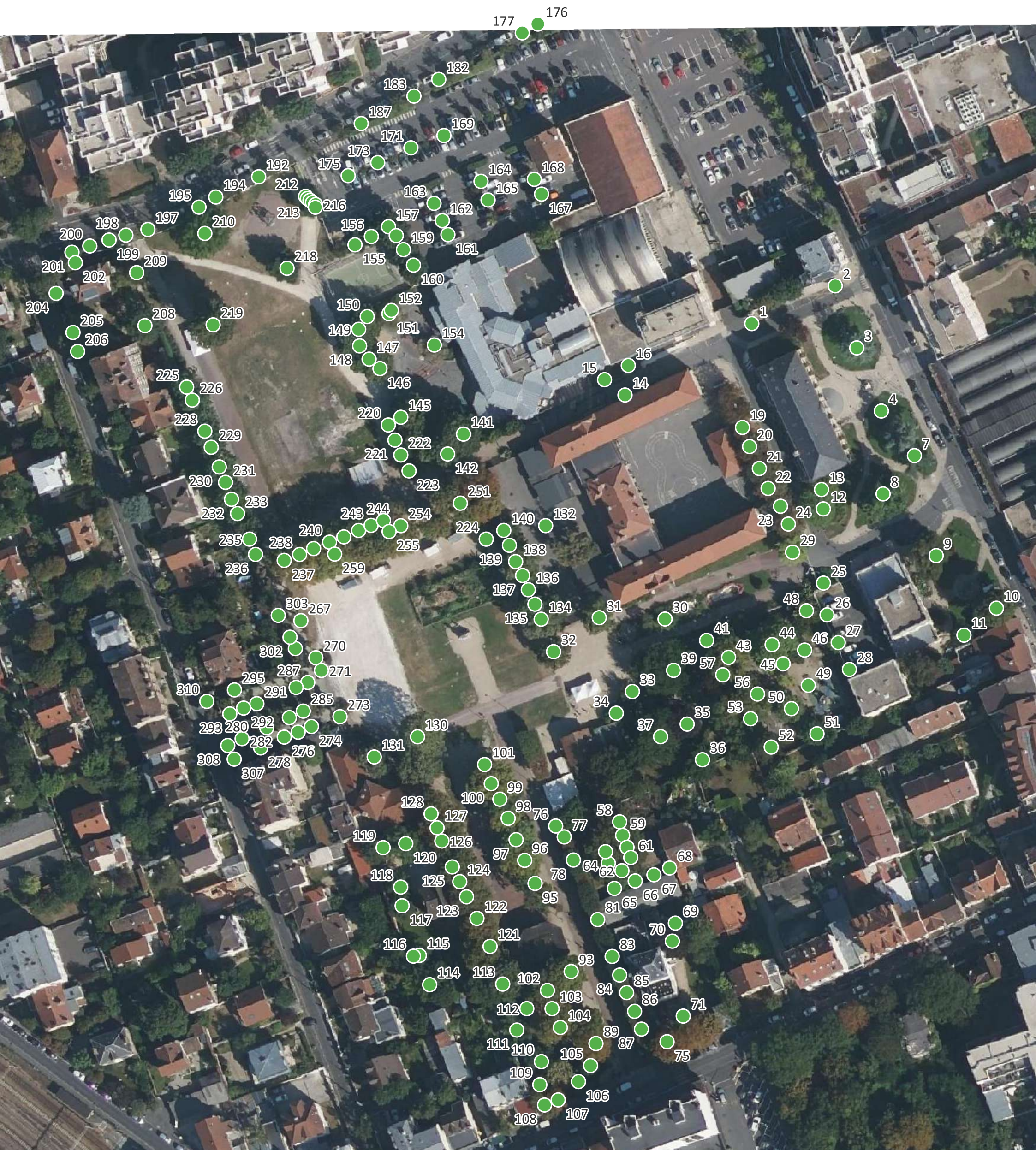
0 25 50 m



HOUILLES - Parc Charles de Gaulle

Arbres présents après abattages dans 10 ans

(une vérification de l'évolution des défauts devra être réalisée avant d'effectuer ces abattages)



0 25 50 m

